

## Inauguration d'un nouveau carrefour culturel

Du 13 au 15 octobre, venez découvrir le nouvel espace culturel de Genappe avec au programme de nombreuses festivités, tous les détails sur ce super week-end en page 14.

Les écrans  
nous dévorent  
les yeux

en page 2

Bon sang!  
La ville  
se mobilise

en page 4

Mauvais jour  
pour les  
cambrioleurs

en page 6

#Zéro>18  
un festival  
enfants admis

en page 14

Les Journées  
Louis XI  
en images

en page 16

**PLAN  
D'ACTION  
ANTI-  
INONDATIONS**

Découvrez notre supplément  
en page 7







## Quelle place laisser aux écrans de notre quotidien ?

### Conférence

Consol'le dise! Ce 25 octobre nous allons échanger autour du thème des écrans. A l'heure actuelle, il est presque impossible de faire sans eux. Alors plutôt que de crier «au loup», si on se questionnait. Prenons, le temps d'une soirée, un moment pour faire le point sur la place que nous réservons aux écrans dans nos vies et dans celles de nos enfants. Pour vous aider, nous avons compilé quelques données scientifiques et un certain nombre de pistes concrètes. Les interrogations qui ne manqueront pas d'être soulevées sont diverses. Comment faire autrement ou mieux face aux colères de notre enfant qui nous font sentir à quel point il tient à ses écrans? Comment les prévenir? Y-a-t-il une marche à suivre pour des écrans safe? Combien de temps les autoriser?

L'objectif est de vous offrir des

pistes pour que vous trouviez comment mieux cohabiter avec les écrans d'une façon qui VOUS convienne. Cette soirée d'échanges, organisée à l'initiative de l'ASBL «Soins et santé à Genappe» dans le cadre du plan de cohésion sociale de la ville de Genappe, sera animée par Mesdames Marie Laffineur et Annick Humblet, neuropsychologues à la Clinique Notre Dame de Grâce. Elle se déroulera le mercredi 25 octobre à 20 heures à l'Hôtel de Ville de Genappe. La conférence sera suivie d'un drink offert par l'ASBL. L'entrée est gratuite et accessible à tous.

### Renseignements

Le mercredi 25 octobre à 20h à l'Hôtel de Ville de Genappe. Camille Zuliani, Présidente de l'ASBL Soins et santé à Genappe, 0485/24.21.40, asblsoinsetsante@gmail.com

### Petit déjeuner Oxfam

Cette année, le PAC de Genappe vous invite à participer au petit déjeuner OXFAM, à la Maison Gallée. L'occasion de découvrir ou de redécouvrir les produits du commerce équitable en provenance d'Asie, d'Afrique, d'Amérique latine. Chocolat, miel, sucre, céréales, café, confitures, jus, biscuits...

Cette année, les alternatives locales citoyennes seront mises à l'honneur et des alternatives à Genappe, il y en a beaucoup!

Ce qui est clair, c'est que nous vous proposerons de déguster les produits des fermes de Genappe (lait, beurre, fromage) et le pain viendra de chez nous évidemment. Et notre monnaie locale, le talent sera la bienvenue!



### Informations pratiques:

A la Maison Gallée, sur le parking Beghin, 14 A rue de Bruxelles. Dimanche 19 novembre de 8 à 11h. PAF: adultes: 5 talents (5€) - enfants: 3 talents (3€) Inscriptions recommandées (8h, 9h, 9h30, 10h) chez Christine Gilain: 0472/07.07.17 ou info.pacage@gmail.com



## Rendez-vous sur les sentiers

### Dimanche 15 octobre 2017

Comme chaque année, l'association Chemins 141 (www.chemins141.be), qui regroupe les Amis de Bousval, Environnement-Dyle et le Syndicat d'initiative de Genappe autour de la thématique des chemins et sentiers, participe à l'action «Rendez-vous sur les sentiers» initiée par Sentiers.be.

Tous les citoyens intéressés sont invités à participer à une action destinée à dégager le sentier dit de la Chapelle Saulus à Baisy-Thy. Il a été déplacé en 2012 car il empêchait la réalisation d'un premier projet d'habitat groupé à Genappe. A présent, ce sentier longe la clôture du terrain mais n'a jamais été aménagé. Ce projet permet de remettre en valeur une liaison entre la rue des Communes et un autre sentier qui longe le Ri d'Hez. Il favorisera donc l'accès direct vers le bois d'Hez et ses promenades vers Tangissart, Villers-la-Ville et le Fosty.

Il est soutenu par les habitants

du quartier souhaitant se promener à l'écart du trafic et atteindre le bois en toute sécurité. En effet, un hameau se développe aux Communes du fait de nouvelles constructions, récentes et en projet. Le sentier réhabilité sera signalé à ses accès par les panneaux officiels de la commune et par un panneau souvenir de l'action offert par «Sentiers.be».

Nous vous attendons nombreux. Nous nous mettrons ensuite au travail, équipés du matériel que vous aurez apporté (gants, faucille, scie, houe pour déraciner les ronces, ...).

L'activité est prévue de 9h30 à 13h mais chacun y participera selon sa disponibilité.

### Renseignements

Rendez-vous le 15 octobre à 9h30 à hauteur du n°22 rue des Communes à Baisy-Thy (pas loin du Try au Chêne). Organisation: Chemins 141 et la ville de Genappe C. Wibo 010/61.50.70



Pour l'information au jour le jour [www.genappe.be](http://www.genappe.be)

## Le Rotary Club était présent aux Journées Louis XI

Le Rotary Club de Villers-la-Ville, territoire Genappe et Villers-la-Ville, était présent, le week-end des 9 et 10 septembre 2017, aux «Journées Louis XI», organisées de main de maître par le Centre culturel et le Syndicat d'Initiative de Genappe.

Malgré une météo capricieuse, les journées furent un succès. Outre quelques produits de bouche délicats, le Rotary proposait également une initiation à l'arbalète.

Ce sont les arbalétriers de «l'Ancien Grand Serment Royal et Noble des Arbalétriers de Notre-Dame au Sablon» qui ont, tout au long de ces deux journées, initié avec patience et professionnalisme de nombreux visiteurs à l'utilisation de cette arme d'un autre temps.

Les bénéfices de cette journée seront entièrement consacrés à l'amélioration de la vie des enfants du centre pour jeunes le «Colombier», à Houtain-le-Val.



### Colin's Country Club

Vous recherchez un club de danse country sympa et convivial pour pratiquer la Line-dance et la danse country? Rejoignez-nous les mardis ou jeudis à la salle Saint-Martin, Grande Route 15 à 1470 Ways.

Les cours de danse country ont lieu chaque mardi à 19h, cours tous niveaux 100% Country et à partir de 20h15 cours intermédiaire et confirmé 100% Line-dance.

Les jeudis à 18h30, un nouveau cours d'initiation et d'apprentissage des différents pas country afin d'intégrer le groupe débutant. A 19h cours débutants avec un mélange country et line-dance et à 20h, cours intermédiaires avec un mélange country et line-dance.

Les cours sont donnés par Colin Ghys professeur de Country et de Line-dance depuis 2 ans. Le premier cours test est gratuit! (inscriptions obligatoires). Notre club compte environ 45 personnes des environs de Bousval, Genappe et Nivelles.

### Renseignements

0479/01.26.49  
super-colin@hotmail.com



### S'entraider entre citoyens

SEL veut dire «Système d'Echange Local». c'est un réseau dont les membres échangent entre eux des services (non professionnels), mais aussi du savoir (-faire). Parfois aussi, on se prête des objets.

Les échanges sont mesurés dans une unité autre que l'argent, les bon'heures, dans le désir d'évoluer vers plus de citoyenneté et de solidarité. Une heure de prestation = un bon'heure, quel que soit le service et quelles que soient les compétences de la personne qui l'a rendu. Il y a une petite cotisation en euros et en temps.

Notre SEL «Coup de Pouce» a fêté ses 20 ans cette année et comprend plus de 250 familles, dont une cinquantaine rien que sur Genappe. L'idée vous plaît? Alors, inscrivez-vous à la séance d'information qui aura lieu à Genappe-centre, le dimanche 15 octobre prochain de 15h à 17h (petit goûter offert) - L'adresse exacte vous sera communiquée à l'inscription. (Inscriptions obligatoires)

### Renseignements

sel.genappe@gmail.com ou téléphonez à Marie au 0479/84 63 61 ou au 067/85.03.54

### Emploi: augmentez vos chances de réussite

Avez-vous une image positive sur Internet? Pendant «La semaine numérique» du 16 au 27 octobre, les conseillers de la Maison de l'Emploi vous proposent de vérifier si votre identité numérique dégage une image professionnelle. En effet, les recruteurs n'hésitent pas à consulter votre profil avant de faire leur choix!

L'informatique pas votre truc!? Pas de soucis, nous organisons avec l'asbl Sovalue, une initiation en informatique du lundi 6 au vendredi 10 novembre. Pour débutants ou faux débutants, places limitées, ne tardez pas à vous inscrire!

Et en participant au Module «Motiv'moi» avec un de nos partenaires, vous pourrez réfléchir à votre orientation professionnelle et construire des pistes sérieuses de formations ou d'emplois en adéquation avec la réalité du marché du travail.

### Renseignements

Maison de l'emploi de Genappe Espace 2000, 7a - 1470 Genappe 067/41.17.20 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h ainsi que le lundi de 13h à 16h.





## Musique à Glabais hommage à Telemann



### La Cetra d'Orpheo

Parfait contemporain de Bach et de Haendel, Georg Philipp Telemann (1681-1767) a sans aucun doute été le compositeur le plus fécond de toute l'histoire de la musique : auteur de quelque six mille œuvres, dont il était d'ailleurs incapable d'en dresser la liste !

Enfant prodige surdoué, il est parfait autodidacte et compose dès son plus jeune âge : son premier opéra est écrit et représenté avec succès lors de ses 12 ans...

Incrediblement prolifique, il a écrit plus de 600 suites pour orchestre, 40 opéras, 1700 cantates d'église, de nombreuses cantates profanes, des œuvres pour clavecin, pour orgue, une quantité incroyable de concertos pour une multitude d'instruments, en particulier violon, hautbois, flûte, cor, etc.

Il jouait lui-même de tous ces instruments, dont il avait, seul, appris la technique.

On dit de lui qu'il est un « compositeur caméléon » capable de pratiquer tous les styles et de s'adapter aux évolutions de son temps : Italien dans ses concertos, Français dans ses suites, Allemand dans ses cantates et oratorios, et même, sur la fin de sa vie, dès 1760, dans un style prémozartien capable de gracieuses et délicates mélodies.

Il a dû connaître le jeune Mozart, ainsi que Haydn qui avait en 1767 écrit déjà une trentaine de symphonies.

C'est pour commémorer le 250<sup>e</sup> anniversaire du décès de Telemann que Michel Keustermans, chef toujours aussi passionné de l'ensemble La Cetra d'Orfeo a mis sur pied un programme reprenant les dernières

grandes cantates profanes ainsi qu'un concerto à 9. Il se fait que l'ensemble fêtera à cette occasion ses 25 ans d'existence, et Michel Keustermans nous a inclus dans sa Tournée des 25 ans.

La Cetra d'Orfeo (La Lyre d'Orphée) s'est déjà produite à Glabais et on se souvient d'un concert de mars 2014 qui avait rencontré un fameux succès. C'est un ensemble de musique ancienne dont l'originalité se situe dans la variété de ses programmes présentés au public d'une manière vivante et accessible à tous. Ses concerts originaux, souvent commentés avec humour, sont minutieusement construits comme un cheminement où l'auditeur se sent guidé autant émotionnellement que spirituellement vers un ou plusieurs points forts.

Au programme du concert du dimanche 12 novembre 2017 à 17h à l'église de Glabais :

- La Cantate Alles redet itzt und singet TWV 20: 10 (Que tout ce qui est sur terre vive et chante)
- La Cantate Die Tageszeiten TWV 20: 39 (Les Heures du Jour)
- Le Concerto à 9 en si b majeur.

Et bien sûr, l'invitation à se retrouver tous, musiciens compris, autour du verre de l'amitié, dans la salle de la Ferme Saint-Pierre, à l'issue du concert.

### Renseignements

P.A.F.: Prévente: 14€ - Jour du concert: 16€  
Vente et réservation: 067/77.10.51  
hubert.frissaer@gmail.com  
Compte: Musique à Glabais  
BE19 0682 4291 5612

## Le mot du Bourgmestre



En juin 2016, Genappe connaissait deux épisodes pluvieux exceptionnels provoquant des inondations touchant plus de 800 ménages.

Les dégâts ont été d'ampleurs diverses. Tantôt l'eau a traversé des jardins ou est montée dans les caves, tantôt elle a envahi la maison mettant à néant les pièces de vie de plusieurs familles. Une chose est certaine, quel qu'ait été le degré d'impact, tous les esprits ont été marqués par cet évènement. Aujourd'hui encore, les prévisions météorologiques nous font parfois craindre le pire.

Les inondations ont trouvé leur origine dans les débordements de cours d'eau mais aussi dans les ruissellements issus notamment des terres agricoles provoquant d'importantes coulées boueuses.

Dans l'urgence, les premières mesures ont consisté essentiellement dans des actions de nettoyage. Les riverains touchés s'afférant au nettoyage de leur jardin, de leur habitation et du mobilier endommagé. Les équipes communales veillant au nettoyage des voiries et du réseau d'égouttage et à l'embarquement du mobilier endommagé par l'eau et les boues.

Est ensuite venu le temps du constat et des échanges. Des réunions et les premières visites de terrain sont organisées avec les riverains des quartiers/rues touchés mais aussi avec les différents gestionnaires : Province du Brabant Wallon, Région wallonne (Gestion de voiries et des cours d'eau)...

A travers le supplément proposé dans ce bulletin communal, découvrez une série d'informations sur les inondations. Des mesures générales aux mesures particulières qui ont été, sont et seront prises afin de réparer les dégâts mais aussi de les prévenir en passant par quelques chiffres clés, le rôle de chacun des acteurs et le témoignage de certains d'entre eux.

Dans ce journal également, vous trouverez plusieurs informations sur l'inauguration du 38, le nouveau carrefour culturel de la Ville de Genappe. Le chantier se termine et c'est un tout nouveau bâtiment qui est mis à la disposition de la Culture. L'inauguration se fait les 13, 14 et 15 octobre au travers d'un panel varié de spectacles et d'activités : n'hésitez pas à consulter le programme et à découvrir ce nouveau lieu culturel.

Pour qu'une nouvelle édition du Journal de Genappe soit déposée chaque mois dans votre boîte aux lettres, un travail considérable est effectué le mois qui précède la parution. Il faut en effet récolter les articles auprès de tous les intervenants (mandataires, services communaux, Centre culturel, associations), relire, corriger, illustrer, etc.

Les citoyens me disent apprécier le contenu du journal et son graphisme soigné. Toutefois, à l'heure des réseaux sociaux et afin de coller plus vite à l'actualité, la Ville a ouvert une page Facebook « Ville de Genappe ». Les associations peuvent y envoyer le lien vers leurs activités ponctuelles et la Ville y communiquera succinctement des informations utiles.

Le Journal de Genappe, le site internet [www.genappe.be](http://www.genappe.be) et la page Facebook sont donc les outils complémentaires pour vous informer au mieux de la vie communale.

**Gérard Couronné**  
Le Bourgmestre.



### Contrôle de la vue Lentilles de contact Appareils auditifs

Travail  
sérieux et soigné

Rue de Ways, 3  
1470 Genappe  
Tél. 067/77.29.33



Toitures - Charpentes - Zinguerie - Tubages

Art-Toit SA  
Rue Félicien Tubiermont 8/3  
B-1472 Vieux-Genappe  
[www.art-toit.be](http://www.art-toit.be)

Mobile 0475 4118 27  
Tél 067 78 06 33  
Fax 067 79 05 53  
E-mail [info@art-toit.be](mailto:info@art-toit.be)



## Place aux enfants le 21 octobre



Le 21 octobre 2017, l'univers des adultes s'ouvre aux enfants de 8 à 12 ans! «Place aux Enfants» est une activité ludique et pédagogique. Le temps d'une journée, petits et grands ont l'occasion de découvrir de nombreuses activités culturelles et professionnelles présentes au sein de l'entité.

Les formulaires d'inscription et les parcours ont été distribués dans toutes les écoles de Genappe à la fin du mois de septembre. Ils sont également disponibles à l'Adminis-

tration communale et à la Bibliothèque. Les inscriptions peuvent également se faire via le site: [www.genappe.be](http://www.genappe.be)

Nous recherchons des «Passe-murailles»: ces personnes accompagnent et encadrent les enfants pendant la journée pour les véhiculer, les guider dans leurs questions, stimuler leur intérêt et leur attention, partager avec eux les découvertes et en profiter aussi personnellement. Nous lançons donc un appel aux bonnes volontés pour soutenir ce

projet en étant «Passe-muraille» le temps d'une journée!

### Renseignements

Kristel Durant, Service des Affaires Générales, au 067/79.42.43  
Justine Servais, Service des Affaires Générales, au 067/79.42.39

«Place aux enfants» est un événement organisé par la Ville de Genappe avec le soutien de la Province du Brabant wallon et de la Fédération Wallonie-Bruxelles.



## Gefeliciteerd, zij vieren hun tiende verjaardag!

Si la première expérience du genre remonte à Liège en 1989, chez nous, ce qu'on appelle un enseignement d'immersion linguistique est proposé depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2007 par l'équipe pédagogique de l'école communale de Baisy-Thy.

10 ans, un chiffre tout rond, plein de symboles. 10 ans que l'enseignement en néerlandais est appliqué dès la troisième maternelle.

Les enfants sont pris en charge, entre la moitié (minimum) et les trois quarts (maximum) du temps, dans une langue autre que le français,

par une institutrice dont la langue en question (le néerlandais) est la langue maternelle.

Il ne s'agit donc pas de cours de langue, mais bien de cours dans une autre langue. Progressivement, la proportion (1/2-1/2 ou 3/4-1/4) s'inverse, pour redonner l'avantage au français à la fin du cycle primaire, afin que le niveau général des élèves soit le même que s'ils avaient suivi un enseignement traditionnel. Il n'est pas question de bilinguisme parfait et tel n'est pas le but. En revanche, un niveau

bien plus élevé que celui d'enfants du même âge ayant appris le néerlandais de façon classique. La méthode est-elle pour autant idéale?

L'immersion implique une difficulté supplémentaire du fait de l'étude d'une discipline dans une langue étrangère. Ce type d'enseignement conviendra-t-il à votre enfant? Bien choisir une école pour son enfant est une démarche importante. N'hésitez donc pas à aller à la rencontre de Monsieur Marc Potvin, directeur de l'école communale de Baisy-Thy.

## Suivez le guide des activités extrascolaires

Le guide des activités extrascolaires de Genappe est arrivé il y a quelques jours dans votre boîte aux lettres! Accueillir un enfant en âge d'aller à l'école maternelle et primaire, c'est lui proposer des activités qui répondent à ses besoins selon le moment où il est accueilli, à ses envies dans un objectif d'épanouissement. C'est répondre également aux besoins des parents qui doivent concilier leur vie familiale et professionnelle. Le secteur de l'accueil des enfants âgés de 3 à 12 ans et plus, est un secteur très diversifié. Il regroupe les activités or-



ganisées avant et après l'école, le mercredi après-midi, les week-ends et pendant les jours de congés. Le guide des activités extrascolaires 2017-2018, également disponible sur [genappe.be](http://genappe.be), contient des renseignements qui vous permettront, à vous, parents, de découvrir les lieux susceptibles d'accueillir vos enfants avant et/ou après l'école et/ou durant les congés scolaires.

Opérateurs d'accueil, si vous désirez annoncer votre activité dans la prochaine brochure, contactez Chantal Sablon, coordinatrice ATL: [chantal.sablon@genappe.be](mailto:chantal.sablon@genappe.be)

## La Ville se mobilise pour le don de sang

Déjà à deux reprises la Ville a collaboré avec le Service du Sang de la Croix-Rouge pour organiser une collecte de sang à laquelle les agents de l'administration étaient conviés.

Suite à ces succès, une nouvelle édition se tiendra le mardi 31 octobre 2017 de 13h00 à 16h00 dans la Salle Polyvalente, située sur le site de l'Espace 2000.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter le Service GRH de la Ville à l'adresse courriel suivante [grh@genappe.be](mailto:grh@genappe.be) pour recevoir le lien Doodle vous permettant de fixer le créneau horaire qui vous conviendra le mieux ou par téléphone au 067/79.42.61.

D'avance la Ville vous remercie pour votre participation.




**LES NETTOYEURS**  
**N'ayez plus peur de votre ordinateur**  
Les Nettoyeurs nettoient, sécurisent, stockent, réparent, expliquent, installent...votre ordinateur  
Monsieur Léon se déplace 0472/649.442 [www.les-nettoyeurs.be](http://www.les-nettoyeurs.be)  
PC ou MAC



**L'essentielle**  
Institut de beauté et pédicurie médicale

**Carine Messens**  
Chemin de Wavre 22  
1470 Bousval  
010/61.19.27  
0475/33.11.81





## L'automne au jardin



A la saison d'automne, nous réalisons de nombreux travaux au jardin qui ne sont pas toujours sans conséquences pour la biodiversité. Vous taillerez les haies, oui mais ne conviendrait-il pas d'attendre d'abord que tous les fruits en soient consommés par les oiseaux? Aubépines, viornes, troènes, églantiers et autres peuvent très bien être taillés en février. Vous évacuerez, voire brûlerez (attention, c'est interdit!) les tas de branches, vieux ronciers et herbes fauchées les saisons précédentes, mais avez-vous pensé que c'est précisément là que les hérissons iront chercher leur sommeil hivernal prolongé? Il y a des quantités de travaux à faire, mais si toujours vous pensez aux nécessités des êtres sauvages de votre jardin, vous finirez par découvrir leur éthologie et adopter des usages

bien plus respectueux de la biodiversité. En fin de compte un jardin sauvage, même s'il ne paraît pas tout à fait «entretenu», «maîtrisé», «rapproché», cela a aussi son charme d'autant plus qu'il ne reflète pas un tempérament obsessionnel, parfois presque dangereusement maniaque, de la propreté. La nature n'a jamais été «sale» que si elle a été polluée de notre fait, donc fini les produits phytosanitaires et insecticides! L'automne, c'est surtout la saison où des pommes peuvent être abandonnées par terre pour nourrir une foule d'animaux pendant l'hiver. Les fruits secs peuvent être réservés et mélangés à des graines pour alimenter les mangeoires à oiseaux pendant les périodes les plus froides. Vous pourrez aussi amasser les feuilles mortes pour protéger les pieds de vos plan-

tations les plus fragiles; ces feuilles pourront être remuées par temps de neige afin que les rouges-gorges et accenteurs y trouvent des insectes et petits vermineux. L'automne, c'est surtout la bonne saison pour créer une mare qui attirera les animaux aquatiques (à condition de ne pas y mettre de poissons exotiques!): libellules, notonectes, dytiques, tritons, grenouilles... Et puis, c'est à l'automne que se prépare le sol pour semer quelques surfaces de plantes messicoles (coquelicot, bleuet, gesse, centaurée, muflier...) souvent très mellifères qui ont, pour certaines, besoin du gel pour assurer leur germination printanière (renseignements: Ecosem, Ecoflora). Enfin, vous aurez peut-être envie de ranger la remise et ses abords; et bien voilà encore un endroit tranquille où quelques micromammifères pourront trouver refuge, où un tas de bois adossé à un mur ensoleillé pourra abriter une faune d'insectes, batraciens et autres, où une soupenne aménagée de caches permettra à la fouine de gîter plutôt là qu'à un autre endroit où elle ne serait pas la bienvenue (la fouine fait infiniment moins de dégâts sur la biodiversité que les chats domestiques!). Avoir un jardin plein de vie, c'est une promesse de faire de belles observations de la nature, de vous émerveiller, de vous étonner; c'est du BONHEUR!!!

**Renseignements**  
www.natagora.be

AGRICULTURE, Stéphanie Bury, Echevine



## Excursion à Durbuy

La plus petite ville du monde, le 10 novembre 2017

La Ville de Genappe et la Commission Agriculture organisent le vendredi 10 novembre prochain un voyage d'un jour à Durbuy. Malgré l'étiquette de «plus petite ville du monde» qui lui colle à la peau, Durbuy n'en reste pas moins une destination idéale pour les amateurs de cité médiévale mais aussi pour les amoureux de produits locaux et d'artisanat. La journée débutera par la visite de la confiserie et de ses ateliers. Nous devrions même avoir la chance d'assister à la réalisation des confitures. Nous nous rendrons ensuite à la microbrasserie

de la Ferme au Chêne. Nous assisterons à une brève présentation de la brasserie et dînerons sur place. L'après-midi, nous visiterons cette jolie cité médiévale et dégusterons ses produits locaux avant de rejoindre le parc des Topiaires.

### Pour y participer?

Etre citoyen de Genappe, apprécier les valeurs agricoles et s'inscrire selon les modalités que vous trouverez ci-après.

### Déplacement en car

(lieux de rattachement suivants)  
8h45: Vieux-Genappe (Place Mercurey)

8h50: Genappe Centre (Rue de Ways arrêt de bus côté Place)  
9h00: Bousval (Salle G.Gossiaux)

### Programme

9h00: Départ de Genappe  
10h30: Visite de la confiserie  
12h00: Visite de la microbrasserie et repas sur place  
14h00: visite de Durbuy et dégustation de produits locaux  
16h00: visite du parc des Topiaires  
18h00: Départ vers Genappe

Le paiement tient lieu de réservation. En cas de désistement, la somme versée ne sera pas remboursée.



Bulletin d'inscription à renvoyer pour le 31 octobre 2017

Nom ..... Prénom.....

Adresse.....

Code Postal ..... Localité..... Tél. n°.....

Lieu d'embarquement..... Nombre de personnes .....

Je participe au voyage à Durbuy le jeudi 10 novembre 2017. Je m'inscris auprès de M<sup>me</sup> Aude Roland soit par téléphone au 067/794.272 soit par mail à l'adresse suivante aude.roland@genappe.be. Je m'engage à payer la somme de .....X 50€ sur le compte suivant BE 90 091 000 1458 32 avec la communication suivante «Voyage à Durbuy novembre 2017».

## Pas à pas vers un cimetière plus vert.

### L'information, un outil essentiel.

Vous le savez, la commune travaille depuis plusieurs années à la verdurisation des cimetières de l'entité. Plusieurs éléments expliquent cette démarche. Nous pensons notamment au respect de l'environnement et, pour soutenir celui-ci, à l'interdiction pour les communes d'utiliser des produits phytosanitaires sur les espaces publics.

Cette interdiction implique de revoir de fond en comble la façon dont les communes ont toujours entretenu ces espaces. Avant, la gestion des indésirables était assurée via la pulvérisation. Aujourd'hui, cela n'est plus envisageable. C'est donc une nouvelle méthode de travail et d'entretien des cimetières qui doit être trouvée. Nous testons de nouveaux appareils de désherbage, de nouvelles techniques, ...

Nous fonctionnons par essai, erreur. Tout n'est pas efficace! Cela peut expliquer certaines situations où d'aucun pourrait avoir l'impression que les cimetières ne sont plus ou mal entre-

tenus. Ce n'est pourtant pas le cas. Les cimetières sont des lieux de recueillement auxquels nous continuons d'accorder une attention particulière.

Pour éviter les quiproquos quant à la gestion des cimetières, nous pensons que la communication est essentielle. Si vous ignorez l'intérêt de la démarche et les dispositions légales qui l'encadrent, il est parfois difficile de comprendre tel aménagement ou telle situation. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de communiquer sur notre gestion des cimetières à travers divers panneaux d'information qui vous informent sur les différentes mesures qui y sont prises et les objectifs visés.

Ces panneaux se trouvent au sein même des cimetières. Soit à l'entrée, soit aux abords des aménagements eux-mêmes (ex: ensemencement des allées, gîte pour la petite faune, aménagements de parterres). Soyez curieux et découvrez les mesures mises en place pour rendre nos cimetières plus verts.



## Campagne annuelle de dératisation

Comme chaque année, la Ville de Genappe organise une campagne de dératisation. Cette dernière aura lieu du 18 au 20 octobre 2017 inclus.

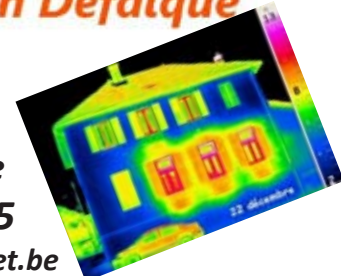
Animal Pest Control effectuera GRATUITEMENT le traitement de tous les biens communaux et des immeubles privés sur simple demande des intéressés.

### Ceux-ci peuvent s'adresser:

- soit à l'administration communale au 067/79.42.73 ou à l'adresse email suivante caroline.borremans@genappe.be
  - soit directement à la Sprl Animal Pest Control au 010/45.05.46
- Animal Pest Control peut également vous fournir gratuitement le produit nécessaire ou, suivant la demande, dépêcher un technicien sur place.



**Certificat PEB**  
**Thermographie**  
**Audit énergétique**  
**Tel : 0477 578 325**  
**alban.defalque@scarlet.be**



## STOCK AMERICAIN

Van Ryckel Harry - Baisy-Thy



**À VOTRE SERVICE DEPUIS 50 ANS**

108, rue Dernier Patard  
1470 Baisy-Thy - 067/56.18.34  
Facebook: Stock Américain Harry  
Web: www.stockamericain-harry.com  
Email: stock.americain.harry@gmail.com





## Principales décisions

CONSEIL COMMUNAL DU 26 SEPTEMBRE 2017

### Secrétariat communal

- Présentation du programme pluriannuel de politique générale de la Zone de secours du Brabant wallon
- Présentation de la nouvelle charte graphique de la Ville de Genappe

### Affaires générales

- Petite enfance : approbation du règlement d'ordre intérieur des structures d'accueil de la petite enfance : accueillantes, MCAE et nouvelle crèche
- Petite enfance : approbation du projet pédagogique de la nouvelle crèche « Les Mini-pousses » dont l'ouverture est prévue en décembre 2017
- Enseignement : présentation de l'organisation de la rentrée scolaire dans les écoles communales, des projets pédagogiques, de l'organisation des remédiations, ...
- Enseignement : décision de mise

sur pied d'une table ronde de l'enseignement

### Finances

- Approbation de la 2ème modification budgétaire
- Approbation du budget 2018 de la fabrique d'église All Saints
- Approbation du budget 2018 de la fabrique d'église de Bousval
- Approbation du compte 2016 de la fabrique d'église de Vieux-Genappe

### Travaux

- Approbation d'un marché de travaux pour le réaménagement de l'avenue des Combattants dans la traversée de Bousval, conjointement avec le SPW et la SRWT pour un montant total de 1.232.751,54 € dont 392.004,43 € à charge de la Ville.
- Approbation d'un marché de travaux pour la réfection de plusieurs voiries dans le cadre du plan d'investissement 2017-2018,

pour un montant de 668.656 €

- Approbation d'un marché de travaux pour des travaux d'égouttage divers pour un montant de 100.000 €

### Environnement

- Agriculture : fixation du prix d'un voyage organisé par la commission agriculture le 10 novembre dans la région de Durbuy à 50 € par personne
- Mise en place d'une étude sur la présence de pesticides dans les cours de récréation de 2 écoles de l'entité via la Province du Brabant Wallon

### Urbanisme

- Modification d'une voirie communale dans le cadre d'une demande de permis d'urbanisme pour la transformation d'une résidence pour personnes âgées et d'une habitation en un ensemble de 17 logements, chemin de Wavre à Bousval.

## ZONE DE POLICE

### Le 27 octobre sera-t-il un jour sans cambriolage ?

C'est en tous cas le but recherché puisqu'il s'agit de la journée nationale d'action contre les cambriolages dans les habitations.

Agir pour ne pas être victime d'un cambriolage, c'est possible. Chacun est le propre acteur de sa sécurité. Et si le risque zéro n'existe pas, nous pouvons tous sécuriser notre habitation pour rendre la tâche difficile aux voleurs.

Cette année encore, notre zone de police s'inscrit dans cette campagne. Distribution de folders, patrouilles, communication de conseils de prévention... Nous

espérons faire de ce 27 octobre, un jour sans cambriolage. Mais pour ce faire, nous avons besoin que les citoyens de Nivelles et de Genappe soient actifs en matière de sécurisation de leur habitation.

Voici donc quelques conseils. Tout d'abord, si vous disposez d'un système d'alarme, enclenchez-le à chaque fois que vous quittez la maison. Vous allez jusque la boulangerie du coin et n'en avez que pour 5 minutes? Parfait pour les cambrioleurs, ils n'en auront pas pour plus longtemps! Branchez donc votre alarme, même lorsque

vous ne quittez pas longtemps votre habitation. Aussi, pensez à ne pas laisser d'objets facilitant le vol: sur la terrasse, dans le jardin ou la cour, évitez donc de laisser traîner tournevis, échelle, pied-de-biche, marteau, etc.

Ensuite, avoir de grandes haies qui vous protègent du regard des voisins, c'est bien... Mais c'est aussi très bien pour les voleurs! Ils opèrent sans être vus! Merci les propriétaires. Évitez donc que votre végétation cache les points d'accès à votre maison. Dans le même ordre d'idée, les lumières à détection de mouvements devant et derrière votre habitation dissuaderont le cambrioleur qui sera plus facilement repéré. Et s'il choisit malgré tout de s'attaquer à votre maison, ralentissez-le: des poignées de fenêtres à clé ou des portes à plusieurs points d'ancrage lui donneront du fil à retordre, des vitres feuilletées se briseront plus difficilement et une serrure qui ne dépasse pas de la porte sera moins facile à forcer.

Ensemble, faisons de ce 27 octobre, «un jour sans» cambriolage. Vous trouverez davantage de conseils de prévention sur le site: [www.1joursans.be](http://www.1joursans.be) et sur [www.maisonsure.be](http://www.maisonsure.be)



## Gardes médicales

Du changement dans les rôles de gardes des médecins généralistes, un seul numéro de téléphone

# 02/38.50.500



## Collège communal



**Gérard Couronné** - Bourgmestre

Police - Etat civil - Personnel - Finances - Sécurité routière - Information et Communication - Citoyenneté - Relations publiques - Laïcité Cultes - Mobilité GAL.

Permanences à l'Hôtel de Ville, le jeudi de 16h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h ou sur rendez-vous: 067/79.42.48 - 067/79.42.02 - 0475/42.70.17 [gerard.couronne@genappe.be](mailto:gerard.couronne@genappe.be)



**Hector Tubiermont** - Échevin

Sports - Gestion des installations sportives et infrastructures de quartier - Festivité et gestion du matériel - ASBL des salles communales - Seniors - Associations patriotiques - Bien-être animal

Permanences: le jeudi de 18h30 à 19h30 à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous: 067/79.42.03 - 0475/82.05.23 [hector.tubiermont@genappe.be](mailto:hector.tubiermont@genappe.be)



**Carine Messens** - Échevine

Urbanisme - Aménagement du territoire - Rénovation urbaine - Revitalisation - Commerce - Economie

Permanences: le jeudi de 16h à 19h à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous: 067/79.42.04 - 0474/97.63.43 [carine.messens@genappe.be](mailto:carine.messens@genappe.be)



**Stéphanie Bury** - Échevine

Enseignement - Accueil extrascolaire (ATL) - Place aux enfants - Plaines de vacances - Tourisme - Jumelage Agriculture - Petite enfance - Egalité des Chances - Santé.

Permanences: le jeudi 15h30 - 17h30 à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous: 067/79.42.06 - 0477/46.72.14 [stephanie.bury@genappe.be](mailto:stephanie.bury@genappe.be)



**Christophe Hayet** - Échevin

Travaux (Bâtiments communaux et Espaces Verts) - Développement durable - Energie - PCDR Environnement et politique des déchets - Emploi - Gestion des cours d'eau - Dossiers inondations.

Permanences à l'Hôtel de Ville: le jeudi de 17h à 18h ou sur rendez-vous: 067/79.42.05 - 0470/64.02.21 [christophe.hayet@genappe.be](mailto:christophe.hayet@genappe.be)



**Rembert Van Damme** - Échevin

Travaux publics (Voiries et Egoûtage) - Régie (IECBW-ORES) - Service d'hiver (épandage) - Propreté publique - Entretien des cimetières - Atelier de ferronnerie - Charroi communal.

[rembert.vandamme@genappe.be](mailto:rembert.vandamme@genappe.be)



**Vincent Girboux** - Président du CPAS

En charge des matières communales suivantes: Culture - Bibliothèque - Académie - CEC (Centre d'expression artistique) - Jeunesse - Famille et les NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication) - Plan de cohésion sociale (PCS) - Logement publics.

Permanences: au CPAS, sur rendez-vous au 067/64.54.50, le jeudi de 14h à 16h À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 17h à 18h30 067/64.54.50 - 0473/88.11.90 [vincent.girboux@genappe.be](mailto:vincent.girboux@genappe.be)



### Sophrologie Dynamique (AES)

- Épanouissement personnel
- Gestion du stress - Sommeil de qualité
- Confiance en soi - Mieux être
- Séance individuelle ou en groupe
- Enfant - Adolescent - Adulte

**Anne-Chantal Nobels**

Grand Route 84, 1474 Ways  
067/79.04.78

[acnobels@hotmail.com](mailto:acnobels@hotmail.com)

[www.sophrologie-acnobels.be](http://www.sophrologie-acnobels.be)

## Les Jardins de Quentin



### Aménagement & entretien de jardins

- Création et tonte de pelouses
- Tailles de haies et arbustives
- Travaux de plantations
- Dallage et pavage (terrasses, chemins d'accès, ...)
- Pose de clôtures et abris de jardin
- Réalisations en bois (terrasses, ...)
- Abattage et élagage

Quentin Vanbellinghen  
0494/98.06.18 - [info@lesjardinsdequentin.be](mailto:info@lesjardinsdequentin.be)  
[www.lesjardinsdequentin.be](http://www.lesjardinsdequentin.be)





# PLAN D'ACTION ANTI-INONDATIONS

Face aux événements naturels, nous sommes parfois peu de chose.

Mais à l'issue des épisodes d'inondations du mois de Juin 2016, nous ne pouvions pas rester les bras croisés. Des mesures réparatrices et préventives devaient et doivent encore être prises. Découvrez, à travers ce supplément au bulletin communal comment les différents acteurs publics (commune, Province du Brabant wallon, Région wallonne, communes voisines) et privés ont réagi et interagi dans leurs domaines de compétences : gestion des cours d'eau, lutte contre les ruissellements boueux, entretien du réseau d'égouttage.



1

## 1. ORIGINES DES INONDATIONS

### Les cours d'eau

Le territoire dispose d'un réseau hydrologique dense. Trois acteurs essentiels en la matière : la Ville de Genappe, la Province du Brabant wallon et la Région wallonne. Ces trois instances se partagent la gestion des cours d'eau.

La première démarche a consisté à mettre autour de la table lesdits acteurs et à échanger sur les dégâts constatés et les mesures curatives à apporter comme par exemple la réfection des berges endommagées, le curage et l'enlèvement d'embâcles<sup>1</sup> dans le lit du cours d'eau.

Le travail d'entretien des cours d'eau est essentiel. C'est la raison pour laquelle le Collège communal y consacre chaque année un budget de 15.000€. Une rencontre annuelle est organisée avec la Province pour définir les sites d'intervention prioritaires.

### Travaux réalisés

La Province a procédé au curage du Ry de Fonteny notamment dans sa traversée de la réserve naturelle. La Dyle a été curée entre le centre de Loupoigne et Genappe-centre. Cela devra sans doute permettre de soulager le centre de Genappe au niveau des débordements de la Dyle et de ses affluents (1). Les berges de la Cala à Bousval (2) et du Ry des Crawannes à Vieux-Genappe ont été refaites (3).

Quant à la commune, elle a notamment fait procéder au curage du Ry de Promelles à Vieux-Genappe, au curage sous différents ponts notamment sur la Dyle à Baisy-Thy. De petits ouvrages endommagés ont également été réparés à Thy ou à Bousval.

D'autre part, la Province a entièrement remis en état la zone d'extension de crue située le long du Ry des Crawannes à Vieux-Genappe (à l'arrière de la rue A. Gossiaux) (4) L'objectif de cet ouvrage est de protéger l'aval et plus particulièrement la rue Vandevandel, la Cité des Crawannes et le centre de Genappe. Le bassin n'était plus fonctionnel. Des travaux de curage et de réfection de la vanne ont été réalisés afin de garantir un fonctionnement optimal de l'ouvrage.



4



2



3

<sup>1</sup> Pour la définition d'embâcle, référez-vous au lexique en P.10





#### Travaux projetés ou en cours de réflexion

Guérir c'est bien, prévenir c'est mieux! C'est la raison pour laquelle la commune a demandé à la Province et à la Région wallonne l'étude de différents sites potentiels de zone d'extension de crue sur les cours d'eau dont ils ont la gestion.

Une zone d'extension de crue est un lieu privilégié où la crue d'un cours d'eau peut s'étendre rapidement avec un très faible risque pour les personnes et pour les biens. Elle permet de mieux gérer les risques de débordement pour limiter l'impact d'une inondation en aval. Ces zones ont été envisagées sur la Dyle et la Cala.

La Province a réalisé une première analyse des investissements envisageables au regard des éléments suivants: la localisation des ouvrages, leur capacité de stockage, les contraintes potentielles, les superficies de bassin versant contributives et les enjeux en aval.

#### Quatre sites sont à la réflexion:

1. Sur la Dyle: à hauteur du Parc de la Dyle à Ways: en vue de protéger l'aval (hameau de Thy et Bousval) et plus particulièrement le village de Ways (Place Comte Comet)
2. Sur la Dyle: en amont du Moulin de Thy à Baisy-Thy: en vue de protéger l'aval (Bousval) et plus particulièrement le hameau de Thy
3. Sur la Dyle: en aval du Château de Thy à Baisy-Thy: en vue de protéger l'aval (Court Saint Etienne) et plus particulièrement le village de Bousval.
4. Sur la Cala: à la rue Pierre d'Aye et du Wanroux à Bousval: en vue de protéger l'aval (Court-Saint Etienne) et plus particulièrement le Chemin de Wavre mais aussi une partie des habitations sises le long de l'Avenue des Combattants.

La commune vient de recevoir le rapport de la Province. Elle va, à présent, se positionner sur l'opportunité de réaliser des études approfondies sur les sites potentiellement intéressants pour la réalisation de ces zones d'extension de crue.

Cela signifie, d'une part, que les sites précités ne seront pas tous forcément réalisés et, d'autre part, que les réalisations prendront du temps (étude, acquisition éventuelle, permis, réalisation,...).

Par ailleurs, la réalisation d'une zone d'extension de crue sur la Cala à Glabais est à l'étude à la Province. Les travaux sont budgétisés. Nous espérons une mise en œuvre prochaine.



#### Ruissellements issus des terres agricoles

Les inondations de 2012, mettent en exergue 18 points noirs. Celles de Juin 2016 font émerger des sites différents. Différents axes de travail sont alors définis ainsi que les acteurs à mobiliser.

#### Travaux réalisés entre 2012 et 2016

Depuis les inondations de 2012, la Ville travaille à la mise en place de mesures préventives visant à limiter les coulées boueuses. Pour ce faire, elle s'est fait accompagner par le bureau d'étude Géodex. Deux types de mesures sont mises en place. Des «petites mesures» comme par exemple, la réouverture de divers fossés, leurs aménagements avec des redents de façon à freiner le flux d'eau lorsqu'il est trop important, le placement de fascines<sup>2</sup>...

A côté des «petites mesures» viennent les «grandes mesures». Nous pensons notamment à la réalisation de zone d'immersion temporaire. La zone d'immersion temporaire voit, la plupart du temps, le jour en terre agricole. Elle a pour objectif de retenir les eaux le temps que le sol les absorbe ou qu'elles s'évacuent progressivement sans dégâts et sans créer de débordements.

A l'heure actuelle, une zone d'immersion temporaire a été réalisée à l'arrière de la Place d'Hattain à Baisy-Thy (5). Elle a pour objectif de protéger les habitations de la Place et de la rue d'Hattain. Elle permet, par la même occasion d'éviter que ces eaux ne viennent gonfler celles de la Falise, située en aval de la Place d'Hattain, provoquant son débordement et celui de la Dyle en aval.

Une seconde zone devrait voir le jour pour la fin de cette année à Glabais en bordure du Chemin Baty des Flamandes. Elle aura pour objectif particulier de protéger les habitants des rues Baty des Flamandes et René Evrard.

Une troisième zone d'immersion temporaire est encore à l'étude, elle devrait être située entre les rues Tubiermont et Taburiaux à Vieux-Genappe. Elle a pour objectif de protéger les habitations des rues A. Gossiaux et Tubiermont ainsi que de soulager les rues Vandevandel et Semal.

#### Depuis Juin 2016

Au lendemain des inondations, sur base des constats de terrain et des informations transmises par les citoyens, une liste de sites à étudier est arrêtée.

Ces sites, différents de 2012, nécessitent de nouvelles études.

Découvrez, ci-après, les différentes étapes de notre plan anti-inondations lancé en juin 2016.

#### Etape 1

Juillet 2016, premières visites de terrain avec le Giser. 4 sites sont concernés. Les rues Fosty et Banterlez à Baisy-Thy, la Chaussée de Nivelles à Vieux-Genappe et la rue du Pont à Ways.

Aout 2016, remise du rapport de visite et des recommandations. Les mesures réalisées pour chacun des sites sont reprises à l'étape 2.

#### Etape 2

Sur base des recommandations du Giser et d'autres constats de terrain, un marché de travaux est lancé fin Décembre 2016.

Dès Mars 2017, les travaux suivants débutent:

- Ways
  - Rue du Moulin- Renforcement de talus
  - Rue du Pont: création d'un fossé, placement de fascine<sup>2</sup>

Bousval

- Rue Ferme Bordeau- Renforcement de talus (6)
- Chemin de Wavre- reprofilage de trottoir pour canaliser les eaux vers le cours d'eau

Baisy-Thy

- Thy- Curage des fossés du Ravel
- Rue Banterlez: réfection de talus, placement de fascines et plantation d'une haie(7). Rue Fosty: placement de fascines

Vieux-Genappe

- Promelles- Curage des fossés du Ravel + création de redents
- Chemin de la Cense brûlée: Réfection des trottoirs et aménagement des mesures de protection des habitations
- Chaussée de Nivelles: placement de fascines
- Route de Lillois: curage du Bassin d'orage

Glabais

- Av. Eugène Philippe: Curage du bassin d'orage communal, aménagement d'un dispositif visant à réduire le débit de fuite du bassin (8), entretien du fossé de sortie du bassin.
- Reprofilage de terres agricoles en vue de canaliser les eaux vers le bassin d'orage et non vers les habitations en bordure de voirie (9)
- Chemin de la Bruyère: Réfection d'ouvrage d'art<sup>3</sup>

#### Etape 3

Le Bureau d'étude Géodex est chargé d'étudier 20 points noirs. De novembre 2016 à février 2017 diverses visites de terrain sont organisées avec les riverains des sites touchés. Un rapport intermédiaire est remis au Collège communal en mai 2017. Il comprend une première analyse de chaque site ainsi qu'un tableau récapitulatif des mesures envisagées par sites. (voir le tableau ci-contre).

Compte tenu du nombre de sites et donc des travaux/aménagements à envisager, une priorisation doit être arrêtée. Les critères de priorisation reposent sur le nombre de personnes touchées, le type de lieux impactés (trottoir, jardin, maison...) mais aussi la responsabilité communale en la matière. Selon Géodex, il peut être répondu à certaines problématiques tantôt via de petits travaux tantôt via des aménagements plus conséquents de type zone d'immersion temporaire. Le Collège a, à présent, chargé le bureau d'étude de 2 missions:

- établir un cahier des charges pour les petits travaux
- étudier le dimensionnement des gros ouvrages et établir un cahier des charges.

#### Etape 4

Dans le courant du dernier trimestre 2017, le marché de travaux sera lancé en vue de réaliser les petits travaux repris dans le tableau ci-dessus. La mise en œuvre devrait débuter au printemps 2018 et moyennant les autorisations des propriétaires des parcelles sur lesquelles les aménagements doivent être réalisés.

#### Etape 5

Géodex remettra, au Collège, dans le courant du premier trimestre 2018, l'étude des gros ouvrages. Les négociations devront alors être lancées auprès des propriétaires des parcelles afin qu'ils nous autorisent à réaliser les aménagements. En parallèle nous lancerons les demandes de permis et le marché de travaux.

<sup>2,3</sup> Pour la définition des fascines et d'ouvrage d'art, référez-vous au lexique.







**Les points noirs**

	Petits travaux <sup>4</sup>	Gros travaux <sup>5</sup>
<b>Vieux-Genappe</b>		
- Carrefour entre le Chemin de la Fontaine et le Chemin du Prévost	✓	✓
- Chaussée de Nivelles (à hauteur du n°160)	✓	
- Chaussée de Nivelles à hauteur des habitations 169 A, B, C	✓	✓
- Chemin de la Cense brûlée	✓	
<b>Loupogne</b>		
- Carrefour entre la Chaussée de Nivelles et le Chemin de la Cense brûlée	✓	✓
- Ravel vers la Chaussée de Nivelles (à hauteur du n°180)	✓	
<b>Bousval</b>		
- Carrefour Chemin de l'Alfer/Rue Bruyère Delvigne	✓	✓
- Rue du Point du Jour (à hauteur des n°3 et 16)	✓	
- Chemin de Wavre (côté Cala et côté Chemin des Meuniers)	✓	
- Avenue des Combattants (à hauteur du n°11)	✓	
- Rue de la Croix (à hauteur des n°17 et 17a)	✓	
- Allée du Tranoy		
<b>Baisy-Thy</b>		
- Rue Haie du Moulin	✓	
- Rue de Thy		
<b>Houtain-le-Val</b>		
- Rue de Rêves (à hauteur du n°38)	✓	
- Rue de Rêves (à hauteur des n°19,21 et 32)	✓	
<b>Ways</b>		
- Rue E. François (à hauteur des n° 35 et 37)	✓	✓
- Rue E. François (à hauteur des n°53 et voisins)	✓	
- Avenue des Cottages (à hauteur des n°54 et 56)	✓	✓
<b>Genappe</b>		
- Rue Vandevandel		✓
- Avenue Semal		✓
- Rue J. Berger		✓

<sup>4</sup> Le marché de travaux sera attribué fin 2017 et les travaux débuteront dès après la période hivernale.  
<sup>5</sup> La réalisation de ces travaux est difficile à planifier. Elle dépend de nombreux facteurs comme le déroulement des négociations avec les propriétaires des parcelles sur lesquelles les aménagements sont prévus ou encore l'obtention des permis d'urbanisme.

**Réseau d'égouttage**

Les systèmes d'égouttage sont dimensionnés pour des précipitations «habituelles» et non des événements pluvieux exceptionnels. Mettre de plus grands égouts ne résoudra pas le problème. En effet, si l'on augmente la capacité des égouts, c'est un plus grand flux d'eau qui se rendra en aval au risque de faire déborder les cours d'eau. Ceci n'est donc pas une solution. Quoi qu'il en soit, comme pour les cours d'eau, il faut un entretien régulier des avaloirs. En territoire rural, l'attention doit être d'autant plus grande qu'une partie des eaux proviennent des parcelles agricoles avec de la boue. Cette dernière colmate le réseau d'égouttage et le rend inefficace

Forte de cette expérience, la Ville dispose d'un crédit de 40.000€ pour l'entretien des avaloirs et de 30.000€ pour le curage des grilles transversales; des bassins d'orage et des fossés qui doivent permettre l'évacuation des eaux hors voirie.

**Ruissellement issus des bassins d'orage**

3 bassins d'orage ont débordé lors des inondations 2016. Ils n'ont donc pu jouer leur rôle de tampon de façon optimale.

**Bassin d'orage communal**

Route de Lillois à Vieux-Genappe  
 Objectif: reprendre les eaux de ruissellement issues de parcelles agricoles en amont. Ce bassin a été complètement curé et les abords de celui-ci réaménagés de façon à permettre aux eaux de ruissellement de le rejoindre sans encombre.

**Bassin d'orage régional**

Sous le Pont de la N25 à Bousval (avenue des Combattants)  
 Objectif: reprendre les eaux de la N25. Il a été demandé au SPW de procéder au curage de ce bassin et d'envisager un système d'évacuation qui en cas de débordement ne renvoie pas les eaux vers les habitations ce qui est le cas aujourd'hui.

**Bassin d'orage régional**

A proximité de la N25 à Vieux-Genappe (derrière le Baty des Morts)  
 Objectif: reprendre les eaux de la N25. Le SPW nous informe qu'un curage sera réalisé de façon à permettre une meilleure perméabilité de l'aménagement.

**Descentes d'eau de la N25**

En cas de fortes pluies, une partie des eaux issues de la N25 est renvoyée via des fossés dans des descentes d'eaux aboutissant dans les fossés du Ravel. Ces derniers débordent alors amenant les eaux à emprunter le Ravel, une véritable autoroute pour les eaux qui arrive alors pour alimenter d'autres flux. Le SPW envisage de réparer ces descentes d'eau de façon à les rendre plus opérationnelles.

**2. PRÉVENTION, CHAQUE GESTE COMPTE!**

Diverses mesures peuvent être mises en œuvre pour lutter contre les inondations. Chaque acteur du territoire a un rôle complémentaire à jouer: commune, agriculteurs, habitants et autres organismes.

**Les agriculteurs**

il existe pour les agriculteurs plusieurs façons de prévenir et de lutter contre les écoulements de boue. Les enjeux à leur niveau sont: limiter les écoulements, ralentir la

vitesse des écoulements et limiter l'entraînement des sédiments (limiter la charge de boue dans les eaux de ruissellement).

Pour limiter les écoulements, en termes de pratique culturale, des alternatives au labour conventionnel peuvent être envisagées pour permettre une meilleure infiltration des eaux. Nous pensons notamment à l'absence de labour ou au semis direct.

Un sol chargé en matières orga-

niques permettra une meilleure résistance à l'érosion et limitera la charge boueuse dans les eaux ruisselantes. Une autre piste d'action est le maintien ou la reconstitution des éléments du paysage qui constituent une sorte de rempart à l'eau. Nous pensons bien sûr aux haies, bandes herbeuses, fossés, marres... Des mesures que les communes et les riverains peuvent eux aussi préserver ou aménager sur leur terrain.



**Témoignage d'agriculteur:**

La famille Dehoust cultive plusieurs parcelles sur Baisy-Thy. Certaines d'entre elles ont provoqué des coulées boueuses. Soucieux d'une bonne gestion de leurs parcelles, ils ont réalisé, de leur propre initiative, une bande herbeuse de plusieurs mètres permettant de ralentir le flux de l'eau et de capter les sédiments. Cette dernière a été complétée par une fascine de paille réalisée par la Ville. Par ces aménagements, la voirie et les riverains sont ainsi préservés de toutes coulées boueuses. Christophe Dehoust a également sollicité la commune pour lui demander de soumettre à l'étude une parcelle qu'il sait problématique et pour laquelle il a réalisé un aménagement temporaire (fossé/talus) et adapté les cultures afin de limiter l'érosion de ses terres et les coulées de boue. «Lorsque des pluies violentes sont annoncées, nous sommes aussi stressés que certains riverains. Il ne nous plaît pas de voir nos cultures abimées par les pluies et les riverains impactés parfois durement par les ruissellements issus de nos terres».







### La commune

Dans le cadre des inondations, la commune est légalement responsable de la salubrité publique et de la sécurité des voiries publiques. Elle a également un pouvoir en matière de choix urbanistiques et de gestion des infrastructures hydrauliques.

En matière de gestion du réseau hydraulique, la commune se doit non seulement d'entretenir régulièrement les ouvrages mais aussi de s'assurer de leur bon état de marche. Elle peut envisager des aménagements de retenue des eaux (zone d'immersion temporaire) et /ou des boues (fascines) en terrain public mais aussi en terrain privé à la suite de négociations avec les propriétaires des parcelles concernées.

En matière d'égouttage, un entretien régulier s'impose. Notons toutefois que les systèmes d'égouttage sont dimensionnés pour des précipitations que l'on rencontre habituellement et non pour des événements pluvieux exceptionnels. Si l'on met de plus grands égouts, il faut bien penser que l'on va laisser passer plus d'eau vers l'aval et donc on risque de faire déborder les cours d'eau, ce n'est pas une solution. Il faut entretenir les avaloirs, mais cela vaut également pour les phénomènes pluvieux classiques. Dans le cas d'orages comme ceux-ci, de grosses quantités d'eau arrivent des parcelles agricoles avec de la boue. Cette boue colmate le réseau d'égouttage et le rend inefficace.

En matière urbanistique la commune, dans le cadre des permis d'urbanisme peut influencer non seulement sur la perméabilité des sols mais aussi sur les implantations des biens et les risques encourus en la matière soit en imposant des mesures correctrices soit en refusant certaines implantations. Ces deux cas de figure se sont déjà posés au service urbanisme de plus en

plus attentif à cette problématique dans l'étude des dossiers. La gestion des inondations est transversale tant au niveau des services communaux concernés (travaux, environnement, urbanisme, agriculture) que des différents niveaux de pouvoir impliqués (Région wallonne, Province, Communes voisines). La commune doit donc également jouer un rôle de coordination essentielle afin d'assurer la progression de ce dossier.

A travers la commission agriculture, la commune a créé un lieu d'échange et de partage d'expériences entre les agriculteurs/cultivateurs du territoire.

### Les habitants

Après avoir subi les dégâts des inondations, un des premiers réflexes est celui de se protéger. Mais pas à n'importe quel prix même si chacun garde une marge de manœuvre laquelle est définie par l'article 640 du Code civil. Ce dernier impose de préserver le libre écoulement de l'eau de l'amont vers l'aval. D'autre part, il stipule qu'aucune mesure qui aggraverait la situation des terrains situés en aval ne peut être prise.

Parmi les mesures prises par certains d'entre vous, le placement de batardeaux, la fermeture de soupirail, le rehaussement du seuil de certaines habitations qui visent à empêcher les eaux de pénétrer dans l'habitation. Des mesures peuvent aussi viser à canaliser les eaux comme par exemple, des fossés paraboliques ou la réalisation de dispositif surélevé à l'entrée du garage ou de l'allée.

Des aménagements sont donc possibles pour autant que les eaux rejetées ne portent pas atteinte au voisinage. Attention, toutefois, certains aménagements pourraient être soumis à permis d'urbanisme. Mieux vaut donc prendre ses renseignements au préalable.

### Initiatives citoyennes

Certains citoyens ont réalisé, parfois à grands frais et/ou avec le soutien de proches, des aménagements sur leur terrain pour protéger leur habitation.

La famille Behets de Bousval n'a pas échappé aux dégâts liés aux inondations. Elle a décidé de réagir et a réalisé différents aménagements sur sa parcelle afin de se protéger des coulées boueuses. Nous pensons notamment à la réalisation d'un chenal entre leur jardin et la parcelle agricole afin de guider les eaux et de les écarter de l'habitation. La famille Seynave de Glabais a réalisé diverses plantations entre son jardin et la terre de culture à l'arrière de chez elle pour stabiliser les terres et freiner les écoulements boueux. Elle a également creusé un fossé sur toute la longueur du jardin. Celui-ci est destiné à reprendre les eaux de ruissellements des parcelles agricoles en amont afin de protéger l'habitation.



## LES INONDATIONS EN QUELQUES CHIFFRES

**903**

nombre de dossiers introduits par les citoyens auprès des assurances

**6 300 000€**

montant des demandes d'intervention des citoyens auprès de leur assurance

**6 962€**

montant moyen de demande d'intervention/dossier

**382 540,20€**

montant de la demande d'intervention auprès du fond des calamités par la Ville de Genappe. Cela rassemble notamment les frais liés au nettoyage des voiries, à la réparation des voiries, trottoirs et ouvrages d'art.

**616 544€**

budget communal consacré à la lutte contre les inondations d'ici à décembre 2017. Ce budget comprend essentiellement les petits travaux évoqués ci-dessus, la réalisation des ZIT et les réparation des voiries, des trottoirs et ouvrages d'art.

**503**

mètres de fascines placés

**1**

Zone d'immersion temporaire finalisée à Baisy-Thy

**2**

acquisitions de parcelles agricoles pour la réalisation de ZIT

**5**

conventions avec des agriculteurs pour réaliser des aménagements de lutte contre les coulées de boue



### Lexique

**ZIT ou Zone d'immersion temporaire:** aménagement qui a pour objectif de retenir les eaux le temps que le sol les absorbe ou qu'elles s'évacuent progressivement sans dégâts et sans créer de débordements.

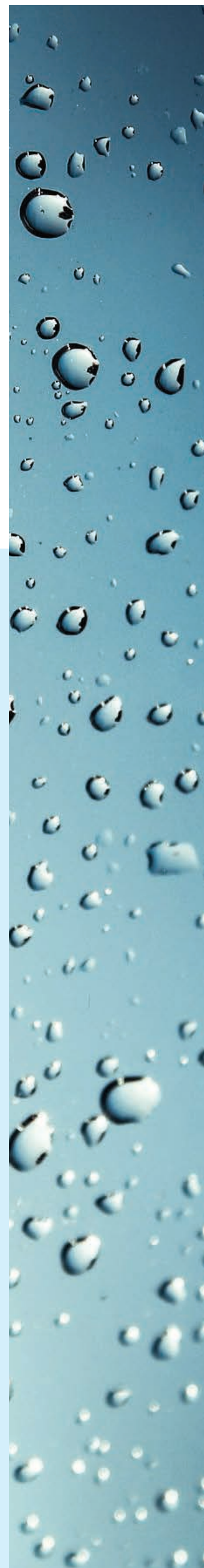
**ZEC ou Zone d'extension de crue:** lieu privilégié où la crue d'un cours d'eau peut s'étendre rapidement avec un très faible risque pour les personnes et pour les biens. Elle permet de mieux gérer les risques de débordement pour limiter l'impact d'une inondation en aval.

**Fascine:** la fascine peut être de paille ou de bois. Ce dispositif est une sorte de barrage disposé perpendiculairement au flux de ruissellement dont l'objectif est non seulement de ralentir les eaux mais aussi de retenir les sédiments (boues/terre) sur une parcelle définie.

**Embâcle:** accumulation naturelle de matériaux (bois, feuilles mortes, sédiments, déchets) amenés par l'eau et pouvant obstruer l'écoulement naturel des eaux.

**GISER:** Gestion Intégrée Sol-Erosion-Ruissellement- Pôle de recherche et d'information technique sur l'érosion des terres agricoles en Région wallonne

**Ouvrage d'art:** construction permettant de franchir un obstacle sur une voie de communication routière, ferroviaire ou fluviale (ponts, tunnels) mais également un dispositif de protection contre l'action de la terre ou de l'eau (murs, tranchée couverte, digue).







TRAVAUX - Rembert Van Damme, Echevin

## Des projets et des chantiers...

Différents chantiers de voirie sont en cours d'achèvement, comme par exemple la construction d'une piste cyclable qui relie Genappe à Glabais le long de la rue Emile Marcq. Le chantier se termine et les piétons et cyclistes pourront désormais suivre cet itinéraire en toute sécurité! L'entretien annuel des voiries se poursuit et l'entreprise désignée est intervenue pour des réparations d'asphaltage Chemin de la Waronche à Loupoigne, Drève des Etangs, Avenue du Bosquet, Chemin de Couture et rue de la Roche à Bousval. D'autres réparations sont faites également à la rue Wilquet Werner à Glabais, au Chemin du Prévôt à Vieux-Genappe et à la rue Falise à Baisy-Thy. La deuxième phase des travaux d'égouttage des voiries de la Motte se poursuit rapidement: l'entreprise termine déjà les travaux d'égouttage et va entamer les travaux d'asphaltage sur trois voiries: Drève de Limauges, Av. des Faisandeaux (hors cul-de-sac) et Av. de la Meute. Des travaux d'égouttage vont débuter sur quatre autres voiries: Drève Emmanuelle, Drève Alain, Av. des Draquets et Sentier de la Fermette.

Dans les bâtiments, le chantier de rénovation de l'ancien Hôtel de Ville, situé au 38, rue de Bruxelles est terminé. Comme vous pouvez le lire par ailleurs, ce bâtiment va abriter le centre culturel et le syndicat d'initiative et sera inauguré les 13, 14 et 15 octobre (voir par ailleurs). Si vous passez devant, vous ne manquerez

pas de remarquer la façade flamboyante du bâtiment. Si vous entrez dans le bâtiment, le week-end de l'inauguration ou pour toute autre occasion, vous verrez que les transformations sont complètes: de nouveaux locaux, de nouvelles cloisons, un nouvel éclairage, un nouveau chauffage, ... Une belle transformation qui donne une nouvelle jeunesse à ce bâtiment bien implanté dans le centre-ville.

Un chantier se termine et un autre va bientôt commencer: nous allons rénover l'ancienne poste de Houtain-le-Val pour permettre à l'école de s'agrandir! Les plans sont terminés, le marché pour désigner l'entreprise et la demande de permis d'urbanisme sont en cours. Nous en reparlerons dans les prochaines semaines.

### La traversée de Bousval: un chantier attendu depuis longtemps

Depuis longtemps, la Ville intervient auprès de la Région wallonne pour améliorer la sécurité le long de la N235, dans toute la traversée de la commune, c'est-à-dire depuis la Chaussée de Nivelles à Fonteny jusqu'à l'Avenue des Combattants à Bousval, en passant par le centre et par Ways.

Nous venons d'apprendre que le Service public de Wallonie (SPW) est prêt à démarrer un chantier pour refaire l'asphaltage de l'Avenue des Combattants dans la traversée de Bousval. Le projet du SPW ne concerne que l'asphaltage et pré-

voit quelques éléments de sécurité: un îlot central en entrée d'agglomération en venant de Court-St-Etienne et 2 zones d'asphaltage coloré, en entrée d'agglomération devant l'école Sainte-Marie et un plateau à hauteur de la Place et de l'école communale.

La Ville a décidé de se joindre au chantier du SPW pour prendre à sa charge la création d'une piste piétonne et cyclable des deux côtés de la chaussée et la réfection et création de plusieurs emplacements de stationnement.

Le chantier qui aura une longueur totale de 600 m à partir de l'école Sainte-Marie vers Court-Saint-Etienne, portera donc sur l'asphaltage de la chaussée et l'aménagement des abords des deux côtés de la voirie. La Ville intervient à hauteur de 400.000€.

Le Conseil communal vient de marquer son accord sur la dépense et le marché public. Les travaux devraient commencer au printemps 2018. Une réunion d'information sera organisée dès que l'entrepreneur aura été désigné pour permettre aux riverains de prendre connaissance du projet.

Nous continuons d'intervenir auprès de la Région wallonne pour la sécurisation des autres portions de la N237, notamment à Fonteny où le SPW vient toutefois de modifier quelque peu les trottoirs et bordures dans le cadre de la réfection des trottoirs de cette voirie régionale après les inondations.



La piste cyclable reliant Genappe à Glabais



Le 38 rue de Bruxelles, le nouvel espace culturel de Genappe.

SÉCURITÉ - Gerard Couronné, Bourgmestre

## Mais au fait, à quoi sert un gouverneur?

De manière générale, le gouverneur est chargé de veiller au respect de l'exécution des lois, décrets et règlements dans sa province. En Brabant wallon, notre Gouverneur Gilles Mahieu, explique souvent qu'il agit dans trois grands domaines.

### Premièrement, la sécurité

Le gouverneur coordonne les services de secours en cas de catastrophe, organise des exercices et rédige des plans d'urgence et d'interventions (par exemple pour les entreprises «Seveso»).

Il accompagne les communes dans leurs missions et obligations en matière de sécurité. Il exerce la tutelle sur les zones de police ou sur la zone de secours, délivre les autorisations pour les armes, surveille les prisons, vérifie les transferts et dépôts d'explosifs, contrôle la sécurité de l'organisation de grands événements, des rallyes, des courses cyclistes etc.

Le gouverneur est une autorité de police (comme les bourgmestres ou le ministre de l'intérieur) qui gère donc de multiples matières fédérales généralement liées à des dangers pour les personnes ou les biens. Comme autorité officielle pour le territoire de la province, il a la responsabilité des décisions prises en situation de crise mais aussi de la préparation avant la crise. En cas d'urgence, il a un pouvoir de réquisition de moyens privés et publics (de la Défense ou de la Protection civile par exemple).

Il préside - parfois avec le Procureur du Roi - de multiples concertations et coordinations: le Comité de coordination (pour la gestion des catastrophes), la Concertation provinciale de sécurité avec la Police fédérale et les Zones de Police, la Commission provinciale de prévention

de la criminalité, où on supervise l'adéquation des plans zonaux de sécurité avec le plan national de sécurité etc.

Enfin, dans la foulée du transfert de la sécurité routière aux régions, le gouverneur dirige la Cellule d'éducation et de prévention routière (voiture tonneaux, pistes de circulation etc.) du Brabant wallon.

Au-delà de ses tâches en matière de sécurité, le gouverneur veille à réduire les risques dans tous les aspects de la vie sociale. Il soutient les initiatives de prévention et agit en partenariat avec les acteurs publics et privés quand il peut apporter une valeur ajoutée à leur action.

### Deuxièmement, l'administration

Le gouverneur délivre de multiples autorisations (délivrance des permis de détention d'armes par exemple) et exerce une tutelle (le contrôle de certains actes) sur la Province, les CPAS, les cultes, les zones de police, la zone de secours etc. Il a également des compétences en matière d'offices pharmaceutiques, de funérailles, sépultures et crématoriums, d'affaires consulaires, de législation électorale, de Code forestier ou même pour les dérogations à l'obligation de recourir à un architecte. De plus, il nomme les receveurs régionaux, exerce à leur égard le pouvoir disciplinaire et organise le contrôle régulier de leurs caisses.

### Troisièmement, la représentation des autorités supérieures

Le gouverneur travaille pour différents niveaux de pouvoirs. Il est à la fois commissaire des Gouvernements fédéral, régional et communal. Il est également un organe provincial. Cela lui permet d'agir pour faciliter les relations

entre toutes les institutions. Concrètement, il exerce un rôle de relais entre les forces vives du Brabant wallon, les secteurs économiques, culturels et sociaux et les autorités. Il agit ici pour le développement des entreprises de la province, la qualité de vie de ses habitants, leur bien-être et leur sécurité.

Il assiste aux séances du Collège provincial et du Conseil provincial et y exerce un certain contrôle de légalité. Il vérifie également la caisse provinciale. Ceci dit, il agit bien plus comme un partenaire en appui du développement des projets de la Province que comme une autorité.

En outre, le gouverneur assure un rôle protocolaire en étant responsable, dans sa province, de l'accompagnement des membres de la Famille royale, des dignitaires belges et étrangers, des ambassadeurs ainsi que des délégations étrangères et des invités d'honneur. De même, il représente la Province à l'étranger quand il est en mission (économique par exemple).

Pour toutes ses missions, le Gouverneur Gilles Mahieu est aidé par le Commissaire d'arrondissement de la Province, par une équipe de fonctionnaires fédéraux (SPF Intérieur), par les membres de son cabinet et par des fonctionnaires régionaux (de la DGO5 du SPW).

### Renseignements

Pour plus d'informations visitez le site [www.gouverneurbw.be](http://www.gouverneurbw.be),

Suivez son compte Twitter @gillemahieu ou sa page Facebook @gillemahieu. En cas de situation d'urgence, visitez le site [www.crisebw.be](http://www.crisebw.be) et suivez @Centre\_Crise\_BW sur Twitter ou @crisebw sur Facebook.

Banque & assurances  
S.A. Hoyois Baudouin



20 rue de Charleroi - 1470 Genappe  
Tél.: 067/77.13.88 - Fax: 067/79.01.51

NOUVEAU

**CENTRE FUNERAIRE SNEESSENS**

(Entrée par le parking Beghin)

Rue de Bruxelles, 18 à 1470 Genappe

Toutes régions - Jour et Nuit

Salle de réception (120 pers.) - Grand parking

Déposez vos condoléances sur [www.lesfunerailles.be](http://www.lesfunerailles.be)

Tél : 067/79.13.03



## Appel aux candidats locataires pour les logements moyens !

Le CPAS de Genappe gère un parc de 12 logements moyens situé à la rue du Longchamps à Baisy-Thy. La construction de ce quartier, composé de 4 maisons (3 chambres) et de 8 appartements (1 et 2 chambres) avait nécessité un investissement public d'un million d'euros partagé pour la première moitié par le CPAS de Genappe et l'autre moitié par la Province et la Région wallonne. Mis en service en 2000, ces logements moyens sont destinés à aider les jeunes ménages domiciliés à Genappe ou démontrant un lien avec la ville.

Qu'entend-on par «revenus moyens»? Le revenu imposable annuel du ménage doit impérativement se situer entre 27.400€ et 42.400€ pour une personne vivant seule; entre 34.200€ et 51.300€, pour un couple, majorés de 2.500€ par enfant à charge. Les loyers sont fixés entre 362 et 615 euros en fonction du type de logement, pour une location consentie pour une durée de 9 ans maximum. Chaque logement dispose d'un séjour, d'une cuisine équipée (taque, hotte, four, frigo), d'une salle de bain et d'un

WC séparé, d'un débarras et d'un jardin privatif.

### Constitution d'une réserve de candidats locataires

Une liste de candidats locataires est dès à présent ouverte par le CPAS de Genappe qui lance un appel aux candidats locataires pour constituer une réserve pour les logements moyens situés à la rue du Longchamps à Baisy-Thy. L'attribution du logement ainsi que le loyer mensuel de base sont déterminés par le Conseil de l'action sociale, dans le respect des dispositions régionales applicables à ce type de logement. Les priorités sont accordées aux ménages à revenus moyens domiciliés dans l'entité ou démontrant un lien avec la Ville de Genappe.

Les candidats doivent adresser leur candidature à M. Vincent Girboux, Président du CPAS de Genappe, rue de Ways, 39 ou la déposer au CPAS contre accusé de réception (accueil ouvert du lundi au vendredi de 9 à 12h exclusivement). Toute information utile peut être obtenue au 067/64.54.50.



## Le CPAS est dans le bon !

La situation comptable du CPAS de Genappe au 31/12/2016 a été présentée au mois de juin dernier. Saine, elle présente un boni au service ordinaire de 249.153€ obtenu grâce à la maîtrise des dépenses. Cette situation est appréciable à plus d'un titre. En effet, le Conseil de l'Action sociale dispose des capacités financières pour répondre aux besoins sociaux élémentaires d'une part, et d'autre part pour aborder les investissements sans devoir recourir à l'endettement.

Pour maintenir ses capacités financières, le CPAS a dû mener une gestion attentive de ses dépenses et de ses recettes sur base

d'un budget de 4.287.000 euros. En effet, le CPAS n'a dépensé que 81% de son budget et a perçu 88% des recettes prévues. Cette stabilité financière a permis au CPAS de remplir ses missions prioritaires telles que l'accompagnement social de première ligne, l'aide aux étudiants, la médiation de dettes, l'aide aux familles à domicile, le restaurant citoyen, l'Espace A.

### Renforcement des projets

Ce travail a été renforcé dernièrement par la poursuite de nombreux projets en 2016: «Des Cartes pour l'Emploi» en collaboration avec la maison de l'emploi; la table

ronde de lutte contre la pauvreté infantile, l'élargissement à 4 jours d'accueil pour Les Petits sourires (crèche sociale); le P'tit Resto, restaurant solidaire; L'espace A, pour l'accompagnement et la prévention pour les familles touchées par la maladie d'Alzheimer; l'Accueil (12 places) pour les candidats à l'asile ainsi que les nombreuses permanences spécialisées.

D'un point de vue social, on peut constater que le nombre de «Revenus d'Intégration Sociale» (RIS) a légèrement augmenté, passant de 121 à 123 RIS au total en 2016. La moyenne mensuelle s'élève à 63 dossiers. Pour cette quatrième année de la mandature, le Centre a progressé significativement sur sa première priorité qui veut faire du «droit à l'intégration sociale ou de l'aide sociale» un véritable outil pour relancer sa vie. Le travail de réinsertion socioprofessionnelle a été mené avec énergie et proactivité affichant un résultat très encourageant. On remarque qu'en 2016 la mise à l'emploi des bénéficiaires du droit à l'intégration sociale est toujours en progression – 25% de mise à l'emploi contre 75% de revenu d'intégration. A Genappe, 39 personnes ont travaillé sous ce régime en 2016. Le CPAS a mené une gestion rigoureuse de son budget sans modifier la part communale, en cours d'exercice, tout en poursuivant de nouveaux services pour répondre aux évolutions des pauvretés.



## Les journées Louis XI: succès et remerciements

Cette sixième édition des Journées Louis XI a rencontré le succès espéré. Plus de 2000 visiteurs ont découvert le campement et le marché médiéval. Tous nos remerciements vont à Tristan Scarnière, chargé du projet, et à l'équipe du Centre Culturel de Genappe, aux services des affaires générales et festivités de la Ville de Genappe, au Syndicat d'Initiative, au Cercle d'Histoire et d'Archéologie du Pays de Genappe, à l'Atelier Couture Louis XI, à la compagnie Fer de lance, au Takirou Poney Club, à l'asbl Kaernunos, à l'Académie de Genappe, à la Bibliothèque, à la Province du Brabant wallon, aux sponsors ainsi que toutes celles et ceux qui ont contribué, de manière volontaire ou professionnelle, à l'organisation de cette 6<sup>e</sup> édition des Journées Louis XI. Le succès de cette édition confirme le choix de la Ville de Genappe et des différents acteurs de remettre cet événement à l'honneur. La périodicité de cet événement sera revue.



## Deux jours par semaine, «Le P'tit Resto» réchauffe les cœurs

Depuis décembre 2011, le CPAS a ouvert son «P'tit Resto», espace convivial et citoyen où les personnes peuvent obtenir un repas complet pour un prix modique (1,5€). Ce restaurant est fréquenté majoritairement par des seniors, vivant seuls. Les convives recherchent bien davantage que le simple fait d'obtenir un repas. Ils souhaitent le partager avec d'autres, et également parta-

ger le plaisir de sortir de chez eux.

Le CPAS bénéficie du soutien de la Province à hauteur de 5000 euros afin de développer des actions de lutte contre l'isolement à destination des seniors dans le cadre du «P'tit Resto». Ces actions touchent actuellement une quarantaine de personnes sur les 150 seniors qui sont en contact avec notre institution. L'objectif est d'amener ce public

cible à sortir de son isolement, à (re) créer des liens sociaux, à retrouver le plaisir de partager le temps du repas avec d'autres, renouant ainsi avec le plaisir de manger, élément essentiel pour s'alimenter sainement et rester en bonne santé. Dans ce cadre, la période d'ouverture du restaurant citoyen a été élargie au printemps et en été, une fois par semaine, le mercredi. A partir du mois d'octobre, le restaurant, dont la capacité d'accueil a été portée à 40 couverts, sera ouvert le mercredi et le jeudi. Le CPAS prend également en charge le transport des personnes âgées depuis leur domicile jusqu'au «P'tit Resto». Une fois par mois, des activités spécifiques sont proposées le jeudi après-midi en collaboration avec le Plan de Cohésion Sociale (PCS). Le restaurant est installé dans la salle communale de Vieux-Genappe, chaussée de Nivelles, 99, les mercredis et jeudis à partir du 4 octobre 2017, accueil à partir de 11h30, fermeture à 14 h30.

**Renseignements**  
CPAS, Rue de Ways, 39 - 067/64.54.50  
cpas@genappe-cpas.be  
Au plaisir de vous retrouver!





**Toitures VAN BELLE Pascale**

**0475/730.652**  
toituresvanbelle@gmail.com  
www.toituresvanbelle.be  
**1470 GENAPPE**

- Toitures-pignons
- Charpentes
- Zingeries
- Plates-formes Epson, Derbigum, Zinc
- Isolations
- Maçonneries
- Menuiseries int. & ext.
- Aménagements de greniers

## Gilson André SA

**Toutes assurances – Toutes compagnies**

**Placements**

Rue de Ways, 51 - 1470 Genappe  
Tél.: **067/79.46.46**  
E-mail: [assurances.gilson@portima.be](mailto:assurances.gilson@portima.be)  
[www.assurancesgilson.be](http://www.assurancesgilson.be)  
N° FSMA 14169 A







## A la rencontre des volontaires de «coup de pouce à Genappe».

Vous avez un peu de temps disponible? Vous avez une voiture et vous aimez conduire? Vous souhaitez vous rendre utile et créer des liens? Alors, venez nous rejoindre le mercredi 18 octobre dès 18h pour partager avec les bénévoles de «coup de pouce» un moment convivial lors d'une soirée apéritive.

Par les activités de transport vers les lieux de soins et d'aide aux courses ménagères, ce service participe activement à la lutte contre l'isolement des personnes âgées et moins mobiles de Genappe et rentre ainsi dans les objectifs du plan de cohésion sociale de la Ville.

Cette soirée est organisée pour permettre aux volontaires de se

rencontrer et de partager leurs expériences et leur vécu. Elle a aussi pour but de renforcer l'équipe des volontaires afin de répondre efficacement aux très nombreux besoins des personnes isolées de Genappe en leur permettant un accès plus aisé aux soins médicaux et une aide aux courses ménagères. Actif depuis plus de 15 ans sur notre territoire, et soutenu financièrement par la Ville de Genappe et la Province du Brabant wallon, ce service fonctionne uniquement grâce à la participation de volontaires bénévoles. Ils sont encadrés par Laure et Bernadette, les deux coordinatrices qui prennent en charge les demandes et l'organisation des déplacements.

Au total, ce sont environ 50 déplacements par semaine et 30 habitants de Genappe qui participent bénévolement à ce projet durable et particulièrement utile au sein de notre commune étendue et rurale.

Chaque année de nouveaux volontaires rejoignent l'équipe. Chacun participe en fonction de ses disponibilités et de son souhait. Les volontaires signent une charte qui garantit la qualité et le professionnalisme du service.

### Renseignements

Tél. 0474/07.18.44  
Le vendredi 18 octobre à 18h,  
Salle du conseil communal  
Espace 2000 - Ouvert à tous.

## Handicontact: Je me loge

Dans le cadre de l'axe santé, sous l'échevinat de Madame Bury, nous avons décidé de développer pour vous une rubrique qui vous permettra de trouver une quantité d'informations relatives à, notamment, l'aménagement du logement, au contrat de bail, au précompte immobilier...

Ces derniers mois, nous abordons le logement. A l'heure actuelle, il est en effet important de pouvoir être informé un maximum sur toutes ces aides existantes car un logement décent, accessible et adapté à notre situation est un préalable indispensable pour mener notre vie dignement.

C'est pourquoi, dans cette édition, nous abordons la discrimination dans l'accès au logement.

Il faut savoir que le propriétaire d'un logement peut choisir son locataire mais ne peut faire preuve de discrimination. On parle de discrimination lorsqu'une personne est traitée de manière moins favorable qu'une autre personne, dans une situation comparable et que cela ne se justifie pas.

Concernant l'accès au logement, la discrimination vis-à-vis des personnes en situation de handicap peut prendre différentes formes. Le

propriétaire va peut-être:

- parler de raisons de sécurité;
- refuser un chien d'assistance;
- craindre que le logement loué ne soit abîmé;
- refuser la personne qui reçoit des allocations pour personne handicapée, parce qu'elles ne peuvent être saisies en cas de non-paiement du loyer;
- souhaiter un locataire ayant un revenu professionnel.

Même si le propriétaire reste libre de fixer les conditions de location, il ne peut pas utiliser de critères de sélection non justifiés pour refuser un logement à une personne handicapée.

Si cela se présente, la loi anti-discrimination donne à la victime la possibilité de mettre en avant ses droits devant un tribunal où le juge peut accorder des dommages et intérêts. Elle peut également faire appel au Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme.

Sur base de la loi du 10 mai 2007 qui tend à lutter contre certaines formes de discrimination, UNIA (anciennement Centre pour l'Égalité des Chances) est chargé de traiter des discriminations basées notamment sur le handicap.

Ses Missions:

- aider et conseiller les victimes de discrimination;
- sensibiliser, informer et/ou former les employeurs, les associations...;
- formuler des avis et des recommandations aux autorités compétentes.

UNIA est à votre disposition pour:

- un renseignement, un conseil, un avis;
  - un simple signalement (sans demande d'intervention): ce type de démarche peut être utile pour le Centre afin de faire apparaître un type de problème;
  - une plainte, une demande d'intervention: toute demande déposée au Centre est suivie d'une réponse.
- Si UNIA juge qu'il y a discrimination, il peut proposer une conciliation, c'est-à-dire une rencontre entre les différentes personnes et/ou décider d'agir en justice, avec l'accord de la victime.

Pour plus d'informations, contactez votre agent handicontact à la Ville de Genappe, Justine Servais au 067/79.42.39 ou encore via mail à l'adresse justine.servais@genappe.

## Domus

Les soins continus et palliatifs visent la prise en charge, à domicile, de patients atteints d'une maladie susceptible d'entraîner la mort et pour laquelle les traitements curatifs n'ont plus d'effet. Domus répond à ce besoin et permet ainsi aux personnes qui le désirent, de vivre leur fin vie, dans les meilleures conditions possibles, chez eux, en maison de repos ou dans toute institution d'hébergement agréée.

### Qui est «Domus»?

Domus est une équipe pluridisciplinaire, c'est-à-dire composée de professionnels qualifiés tels que des médecins, des infirmières, des psychologues et des volontaires.

L'Asbl est à la disposition des intervenants de la première ligne (médecin traitant, infirmier de soins...) qui restent responsables de la prise en charge de la personne malade. Elle travaille également dans le respect des convictions du malade et de sa famille.

### Que fait Domus?

Elle veille à assurer une qualité de fin de vie au patient. L'apport de l'équipe s'adresse au patient, à son entourage et aux soignants de première ligne et se traduit en termes:

- D'aide à la gestion de la douleur et des symptômes liés à la fin de vie
- De soins de confort
- De soutien psychologique, d'écoute
- D'aide à une réflexion éthique
- De mise à disposition de matériel spécifique
- D'un temps de présence de bénévoles auprès des familles qui le désirent.

C'est un service gratuit!

### Leurs coordonnées:

8-10 rue de Bruxelles à 1300 Wavre.  
Tél.: 010/84.15.55 - E-mail: info@domusasbl.be

### Permanences: du lundi au vendredi de 9 à 16 h.

En cas d'urgence vous pouvez appeler 24 h/24 l'infirmière de garde au 0476 / 32 94 23



## Etat civil du 15/08/2017 au 13/09/2017

### Naissances

AUTHOM Clémence de Genappe  
BLIGHT PALANTE Magnus de Bousval  
CHARLOT Maelie de Genappe  
COLLARD Elia de Vieux-Genappe  
HESSE Lisa de Genappe  
LUPU Miriam de Genappe  
MANNEBACK Baptiste de Bousval  
OLDENHOVE de GUERTECHIN Louis de Baisy-Thy  
SEMET PINTO Charles de Bousval  
SPOIDEN Rose de Baisy-Thy  
VAN HEESTER Lohan de Vieux-Genappe  
VERMEIREN Léon de Bousval

GOFFAUX Pascal et CEULERS Christine de Baisy-Thy  
NOSTI FERNANDEZ José de Herstal et THÉRON Gisèle de Baisy-Thy  
SIPURA Thomas et DEBROUX Anne-Sophie de Houtain-Le-Val  
JANSSENS Vincent et PIERRIN Julie de Glabais

### Décès

ADANT Guy de Loupoigne (1950)  
AVVENIA Vincenzo de Genappe (1929)  
CASTELAIN Danielle de Ways (1949)  
COURARD Solange de Genappe (1933)  
DAVIN Roland de Baisy-Thy (1951)  
DEFALQUE Danielle de Bousval (1946)  
DETIENNE Robert de Loupoigne (1936)  
DRUEZ Étienne de Genappe (1970)  
DURLET René de Loupoigne (1943)  
FARROUL Joseph de Genappe (1939)  
GILOT Jean Pierre de Baisy-Thy (1934)  
HUBRECHT Cecile de Bousval (1936)  
IACOVANO Maria de Genappe (1936)  
KOSACZ Elzbieta de Genappe (1931)  
MILHOUX Renée de Bousval (1928)  
NOEL Raymond de Bousval (1936)  
QUINAUX Philippe de Baisy-thy (1971)  
RAMANITRA Gervais de Bousval (1940)  
RITZENTHALER Roger de Genappe (1928)  
WASNAIR Anna-Alice de Genappe (1926)

### Mariages

BEAUDUIN Christophe de Loupoigne et BEN BELKACEM Malika d'Anderlecht  
FERIR Dominique et GALEGO FERREIRA Elisabete de Genappe  
SLITS Christophe et VERMOES Linda de Baisy-Thy  
FIVEZ Bernard de Vieux-Genappe et PUISSANT Liliane de Genappe  
JOHNSON Christopher de Morrisville (Etats-Unis) et SOLVAY Hélène de Baisy-Thy  
ADLER Sophie et PLUMAT Marie-Charlotte de Bousval  
ESTIEVENART Jérôme et LENAERTS Shandi de Houtain-Le-Val

## Retrouvez l'actualité de notre ville sur Facebook!

Nous sommes heureux de vous annoncer la création de la page officielle de la Ville de Genappe.

Cette page est destinée uniquement aux informations et organisations émanant de la Ville. Des informations telles que des décisions communales, des annonces des travaux en cours, des offres d'emploi au sein de la Ville, etc. se trouvant aussi sur notre site Internet de la Ville de Genappe, de manière parfois plus complète.

Une fois par semaine, nous regrouperons et annoncerons les activités et événements sportifs et culturels au sein de la Ville et organisés par les associations de l'entité. Un agenda du week-end uniquement qui renverra vers vos événements Facebook respectifs. (À cet effet, nous ne publierons que les événements pour lesquels nous aurons reçu une demande de publication en message privé, avec un lien vers la page de votre événement).

La Ville vous invite à «aimer» dès maintenant sa page Facebook pour demeurer toujours au fait des dernières nouvelles et activités à venir. Rendez-vous sur la page: Ville de Genappe.





## Inauguration du 38 rue de Bruxelles

Pour ceux d'entre vous qui n'auraient pas encore pris connaissance du programme des festivités d'inauguration du 38, nouvel espace culturel de Genappe dans lequel le Centre culturel et le Syndicat d'Initiative se sont installés, voici un petit récapitulatif des festivités:

### Vendredi 13 octobre

- 18h30: discours, ouverture officielle et drink.
- 19h30: concert déambulatoire «Les fanfoireux».

### Samedi 14 octobre

- Dès 10h: marché du terroir organisé par le Syndicat d'initiative.
- 10h30: film d'animation «Ernest et Célestine» de S. Aubier, V. Patar et B. rennier.
- De 13h à 16h: «Les faux journalistes» par la Compagnie des Bonimenteurs.
- 16h: spectacle «Cache-Cache» de La Guimbarde .
- 20h: Soirée-concert de la Maison de Jeunes le Bug-1.

### Dimanche 15 octobre

- 10h30: film d'animation «Le petit monde de Léo» de Giulio Gianini.
- 12h: barbecue auberge-espagnole.
- 15h: concert des Val'Avelines
- De 13h à 16h: «Les faux journalistes» par la Compagnie des Bonimenteurs.
- 17h: spectacle musical «L'orchestre de papier» de Max Vandervorst.

Tout au long du week-end: Animations, ouverture des ateliers du Léz'Arts, marché du terroir par le syndicat d'initiative... et encore bien des surprises!

Tout est gratuit, mais n'oubliez pas qu'il n'y a pas de réservations pour les spectacles: premiers arrivés, premiers installés! Les tickets d'entrée seront disponibles à l'accueil du 38 quelques heures avant les spectacles.

### Renseignements

Plus d'informations sur [www.ccggenappe.be](http://www.ccggenappe.be)  
Inauguration du 38, carrefour culturel  
Du 13 au 15 octobre 2017  
Au 38, rue de Bruxelles, à Genappe



## Des ateliers de théâtre et d'art plastique

L'année dernière, le Centre culturel avait initié des ateliers de théâtre animés par Coralie Vanderlinden, comédienne et co-créatrice de la 'Compagnie 3637'. Gratuits et ouverts à tous, ces moments d'échange étaient l'occasion de s'exprimer, de partager et de (se) raconter des histoires...

Cette année, le Centre culturel, en partenariat avec les Ateliers du Léz'arts, proposent des ateliers hebdomadaires, mais cette fois, le théâtre sera savamment mêlé à l'art plastique. Coralie Vanderlinden et Maryse Otjacques, artiste plasticienne, vous préparent un programme qui vous permettra de pousser votre créativité encore plus loin!

Les ateliers auront lieu tous les mardis de 18h à 19h30, à partir du 17 octobre 2017, (sauf le premier mardi du mois) et sont gratuits.

Un projet réalisé avec le soutien d'Article 27 et du Centre culturel du Brabant wallon.

## Un festival pour les enfants

Le week-end du 18 et 19 novembre, le Festival #Zéro>18 donnera l'occasion aux enfants et aux jeunes de mettre en pratique leur droit de participer à la vie culturelle et à des activités de loisirs. Une manière ludique et festive de les conscientiser à leurs droits! Spectacles et animations en continu tout au long du week-end, au Centre culturel nouvellement situé au 38, rue de Bruxelles.

Excepté pour BAP, un spectacle pour tout petits qui inaugure le festival et pour lequel nous vous demandons de réserver, tous les autres spectacles sont sans réservation. Premier arrivé, premier servi! Vous pourrez retirer vos places le jour même, à l'accueil du 38.

### SPECTACLE MUSICAL, BAP

Un projet de Régine Galle. Embarquons pour un voyage musical avec deux chanteurs-musiciens, un accordéon, une guitare, deux ukulélés, une guimbarde et des percussions. Les sonorités se mélangent, cheminent du blues à la musique méditerranéenne, du désert à l'Europe de l'Est. Dans les silences, ça gratte, frotte, caresse. Les images apparaissent, s'assemblent, se déconstruisent... Bienvenue dans les aventures de Bap!

Samedi 18/11 à 10h et à 11h30  
A la Bibliothèque de Genappe  
40 min. Dès 18 mois - Gratuit  
Le nombre de places est limité! Pen-  
sez à réserver au 067/77.16.27.

### CONCERT

**Baya trio**  
avec Samir Barris, Nicholas Yates et Benoît Leseure.  
C'est la curiosité et le goût pour les musiques dites «du monde» qui a une fois de plus réuni les trois complices musicaux, familiers du jeune public, animés de l'envie de parcourir la terre. Ils ont ainsi glané des titres issus des traditions américaine, japonaise, marocaine, vénézuélienne ou même tzigane, dans des mélodies partagées par un violon, une guitare et une contrebasse.

Samedi 18/11 à 15h  
Au 38, rue de Bruxelles - 50 min. -  
Dès 4 ans - Gratuit

### SPECTACLE

**La Femme moustique**  
de Mélancolie Motte.  
De la Kabylie à la Syrie, en passant par la Palestine, un puissant récit circule de pays en pays. Celui d'un roi trop épris d'amour, d'un peuple terrorisé, d'un enfant sorti du ventre de la terre... et d'une femme dévorante.

Samedi 18/11 à 18h  
Au 38, rue de Bruxelles  
60 min. Dès 8 ans - Gratuit



### FILM D'ANIMATION

**Ma vie de courgette**  
de Claude Barras. Dans le cadre des P'tits Docs. Courgette n'a rien d'un légume, c'est un vaillant petit garçon. Il croit qu'il est seul au monde quand il perd sa mère. Mais c'est sans compter sur les rencontres qu'il va faire dans sa nouvelle vie au foyer pour enfants... La projection sera suivie d'un échange avec le public, mené par le Pôle Philo de la Laïcité Brabant wallon.

Dimanche 19/11 à 10h  
Au 38, rue de Bruxelles  
66 min. Dès 7 ans - Gratuit

### SPECTACLE

**Soup'alapatate**  
de Agora théâtre et Laïka.  
Le ministère a chargé une dame de montrer aux enfants qu'on peut manger sainement tout en se léchant les babines. Sa mission: préparer de la soupe en classe. C'est son premier jour de travail. Elle a apporté des ustensiles de cuisine et des légumes, bref tout ce qu'il faut pour mener sa tâche à bien. Mais la recette qu'elle a reçue, est à son sens trop fade et peu créative.

Dimanche 19/11 à 15h  
Au 38, rue de Bruxelles  
Dès 6 ans - Gratuit!

### FILM DOCUMENTAIRE

**Spartacus et Cassandra**  
Spartacus, jeune Rom de 13 ans et sa soeur Cassandra, 10 ans sont recueillis dans le chapiteau-squat de Camille, une drôle de fée trapéziste qui prend soin d'eux, leur offre un toit et leur montre le chemin de l'école. Mais le coeur des enfants est déchiré entre l'avenir qui s'offre à eux... Et leurs parents qui vivent encore dans la rue.

Dimanche 19/11 à 18H  
Au 38, rue de Bruxelles  
80 min. Dès 16 ans - Gratuit  
de Ioanis Nuguet.

En partenariat avec les Ateliers du Léz'Arts, le Bug-1, la Bibliothèque de Genappe, AMO Tempo et Laïcité Brabant Wallon. Avec le soutien du Festival #Zéro>18, de la Ville de Genappe, de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de la Province du Brabant wallon dans le cadre du projet «Mes premiers pas en musique classique» et de la Région wallonne.

### Renseignements

Au 38, rue de Bruxelles,  
à Genappe  
067/77.16.27  
[reservation@ccgenappe.be](mailto:reservation@ccgenappe.be)  
[www.ccggenappe.be](http://www.ccggenappe.be)

## Vous vendez ? Vendez avec l'équipe gagnante !



Chaussée de Bruxelles, 23 - 1472 Vieux-Genappe  
Tél: 067/87.45.00 - Fax: 067/87.45.09 - Email: [info@century21maisonblanche.be](mailto:info@century21maisonblanche.be)



**Une expérience unique à vivre en famille, entre amis, avec ton mouvement de jeunesse, la maison de repos, l'école ou la crèche !**

Un anniversaire à la ferme ? Un stage pendant les vacances ?  
Une journée avec ta classe pour découvrir le milieu rural et l'agriculture ?

Françoise Bodart-Sneessens | [www.fermedelavallee.be](http://www.fermedelavallee.be)  
0475/35.14.25 | 1, Chemin de la Fontaine - 1472 Vieux-Genappe





## Silence radio, un émouvant documentaire belge



Portrait d'une radio qui fait reculer l'exclusion et la solitude, «Silence radio», documentaire de Valéry Rosier, sera projeté au P'tit Resto du CPAS, le jeudi 26 octobre à 13h. L'occasion de partager un repas (dès 12h) et de découvrir l'univers de la Radio PUISALEINE, une radio régionale qui place le lien social au cœur de son univers.

### Le synopsis

En Picardie rurale, certaines personnes ne parlent parfois presque plus qu'à elles-mêmes. Elles écoutent Radio PUISALEINE. Ici, les vieilles rengaines sont autant d'occasions pour chacun(e) de revivre un épisode heureux du passé en le partageant avec d'autres. À travers leur poste de radio, ils se rencontrent, rient, passent la musique qu'ils aiment, chantent et dansent.

Car la nostalgie peut être une émotion puissante. Il suffit de voir ce grand-père pour qui «Le plus beau

tango du monde» de Tino Rossi est un bain de jouvence, un ticket pour une époque heureuse lorsque, jeune homme, il participait à des concours de danse.

Ce documentaire belge a reçu la Mention du Jury au DOK Leipzig, le FIPA d'Or, le Prix Mitrani et le Prix Télérama au FIPA 2013.

La projection sera suivie d'un échange. En collaboration avec le CPAS.

Le nombre de places est limité, pensez à réserver! (pour le film et/ou le repas).

### Renseignements

«Silence radio» de Valéry Rosier, 52'  
Jeudi 26 octobre 2017 à 13h  
Au Petit Resto, rue de Ways, 39 à 1470 Genappe  
Dans le cadre de la Boîte à Docs Gratuit  
067/77.16.27  
reservation@ccgenappe.be

## Alors, qu'est-ce qu'on attend?



Qui croirait que la championne internationale des villes en transition est une petite commune française? Que depuis 2005, elle a économisé 120.000 euros en frais de fonctionnement, réduit ses émissions directes de gaz à effet de serre de 600 tonnes par an et créé une centaine d'emplois sans augmenter ses impôts locaux? Le 8 novembre, dès 20 heures, venez découvrir «Qu'est-ce qu'on attend?», un documentaire de Marie-Monique Robin qui se penche sur les initiatives écologiques et citoyennes du village de Ungerheim.

Le documentaire débute par un message des habitants qui posent une question simple: «Notre village est en transition. Pourquoi? Parce qu'on n'a plus le temps d'attendre! D'ailleurs, qu'est-ce qu'on attend?» Pour s'affranchir de la dépendance au pétrole, basculer vers une agriculture respectueuse, pour développer les énergies renouvelables et protéger durablement le climat?

La projection sera suivie d'un échange. En collaboration avec 'Genappe en transition'.

Pensez à réserver vos places! 067/77 16 27 - reservation@ccgenappe.be

### Renseignements

«Qu'est-ce qu'on attend?» de Marie-Monique Robin, 119'  
Mercredi 8 novembre 2017 à 20h.  
Au 38 rue de Bruxelles à Genappe  
Dans le cadre de la Boîte à Docs PAF: 3€

PVC - ALU • ESCALIERS • PARQUETS • PEINTURE • TAPISSAGE • MOULURES • DÉCORATION

**Volet mini-caisson**  
Action :  
• 22 couleurs gratuites  
• Le caisson rond au prix du caisson coupé

43 ans

www.beautyhome.be  
beauty.home@skynet.be

Parques et châssis en PVC  
Wymar, le choix le plus large en couleurs et une finition parfaite!

Facilité d'entretien, longévité, qualité d'isolation optimale

Aussi portes et châssis en bois ou en aluminium

• SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ •

Place E. de Lalleux 45 - NIVELLES - Tél. 067/22 01 50 - Fax 067/34 01 88  
Rue de Nivelles 7 - 1476 HOUTAIN-LE-VAL - Tél. 067/77 15 93 - Fax 067/78 07 48

SHOWROOM à Nivelles ouvert du mardi au vendredi de 10 à 12 et de 14 à 18h - le samedi de 10 à 16h

**Transport en ambulance**  
sur Genappe et sa région

Personnel qualifié, breveté en transport médico-sanitaire.  
Consultation, hospitalisation, retour à domicile, autres...

02 899 60 60

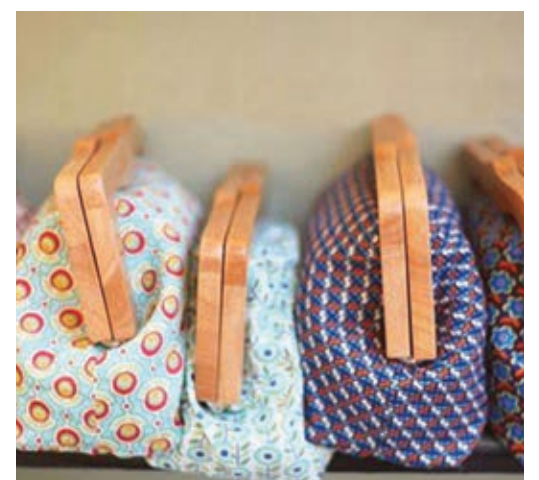
24h/24 - 5j/7 en semaine  
www.ottasbl.be

## Appel aux créateurs

Vous êtes créatrice ou créateur? Vous désirez participer à la 'Vitr'In de créateurs', ce marché organisé par le Centre culturel pendant les festivités de «Genappe perd la Boule»? Envoyez-nous votre candidature pour l'édition 2017 qui se tiendra les 16 et 17 décembre. Le marché est ouvert à toutes et tous, mais la priorité ira aux créateurs de la région.

### Renseignements

Vitr'In de créateurs 2017 Dans le cadre des Féeries genappoises et du Festival de théâtre d'objets et de marionnettes «Genappe perd la Boule» (Tof Théâtre) Samedi 16 et dimanche 17 décembre de 13h à 19h Dans le centre de Genappe 067/77.16.27 - valerie@ccgenappe.be





## Projet d'éoliennes sur Genappe

Le Collège communal de Genappe a remis un avis défavorable sur la demande de Windvision visant l'implantation d'un parc de 6 éoliennes entre Nivelles et Genappe.

Par cet avis défavorable, le Collège a suivi l'importante mobilisation citoyenne contre ce projet, l'avis défavorable de la Commission consultative communale d'aménagement du territoire et de la mobilité (CCATM) et du comité POLITIQUE Locale Energie Climat (POLLEC).

En effet, ce ne sont pas moins de 120 citoyens au travers de courriers individuels et une centaine de pétitionnaires qui se sont exprimés contre ce projet pendant l'enquête publique, alors que 25 citoyens faisaient la démarche de communiquer au Collège leur appui au projet d'éoliennes de Windvision.

Le Collège communal qui s'est engagé récemment dans un Plan Pollec dont l'ambition est de réduire

de 40% les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 n'est pas opposé par principe à l'implantation d'un parc éolien sur son territoire, mais il a voulu tenir compte de l'importante mobilisation citoyenne et a pris en considération différents arguments avancés par les citoyens parmi lesquels on retrouve les motivations suivantes:

Avant toute chose, le Collège estime qu'il est nécessaire de prévoir une étude en amont de tout projet qui viserait à déterminer les zones d'implantation et les caractéristiques des projets éoliens qui pourraient recevoir un aval de la Ville. Cette étude est programmée pour le début de l'année 2018.

Ensuite, le Collège a souligné la proximité de certaines éoliennes avec le hameau de Promelles et la taille importante des machines avec pour conséquence que certaines nuisances sont à la limite des impacts tolérés pour les riverains.

Citons encore parmi les arguments retenus par le Collège, le constat selon lequel l'étude d'incidences sur l'environnement aurait dû porter sur la visibilité avec d'autres parcs autorisés ou en cours d'autorisation dans les communes limitrophes, sur le potentiel de toute la zone plutôt que sur les 6 éoliennes envisagées dans le projet et aurait dû prendre en compte les nouvelles espèces d'oiseaux migrateurs apparus récemment dans la réserve naturelle de Genappe.

Le Collège de Genappe regrette également que le projet défendu par Windvision n'ait pas fait plus de place à l'information des citoyens (la réunion d'information prévue initialement sur le territoire de Genappe a été annulée par Windvision) et à la participation éventuelle des citoyens au montage financier de ces éoliennes.

Le projet Windvision reçoit donc un avis défavorable du Collège communal. Toutefois, il s'agit d'une demande de permis unique et le Collège n'a donc pas la décision finale. C'est aux Fonctionnaires Technique et Délégué de la Région Wallonne qu'il revient maintenant de décider.

Quelle que soit leur décision, on reparlera prochainement de l'énergie éolienne à Genappe puisque le Collège va commander une étude en 2018 sur le potentiel éolien de notre commune pour pouvoir mieux encadrer des projets futurs qui lui seraient soumis. Nous aurons l'occasion d'y revenir dans les prochains mois.



# agenda



Troupe «Lès Pas Pièrdus»

DU 13 AU 15 OCTOBRE

**Inauguration du 38**  
(voir page 14)

15 OCTOBRE

**Rendez-vous sur les sentiers**  
(voir page 2)

15 OCTOBRE

**Réunion d'information SEL**  
Système d'échange Local  
(voir page 2)

20 ET 21 OCTOBRE

**The Blue Week-end**  
organisé par le MR  
Salle communale de Glabais

**Vendredi 20 à partir de 18h**

Apéro d'hiver avec possibilité d'une petite restauration

**Samedi 21 à 19h30**

Repas gastronomique:  
- Kir à la violette + zakouski  
- Marbré de foie gras de canard au jambon ibérique, salade d'herbes à la crème balsamique.  
- Noisette de veau, cuisson basse température pendant 24h.  
Réduction d'un fonds brun à la sauge, fricassée de légumes verts et dôme de Belle-de-Fontenay  
- Déclinaisons autour du chocolat  
- Café  
PAF 35€ par repas.  
Réservation: Sarah Hermans au 0479/52.23.14 avant le 16 octobre  
Réservation effective après paiement au MR de Genappe: BE49 0680 8340 5071

21 OCTOBRE

**Place aux enfants**  
(voir page 4)

25 OCTOBRE

**Conférence sur les écrans**  
20h à l'Hôtel de Ville  
(voir page 2)

26 OCTOBRE

**Projection: «Silence Radio»**  
(voir page 15)

3, 4, 5, 10, 11 et 12 NOVEMBRE

**Théâtre wallon**  
«On pouvent tchér plus mô!»  
20h pour les 3, 4, 10 et 11 novembre, 15h pour les 5 et 12 novembre - Salle communale de Loupoigne - 28a, rue du Centre à 1471 Loupoigne  
Troupe «Lès Pas Pièrdus»  
Prix d'entrée 8€  
Réservations au 0471/61.96.15 uniquement de 17h à 20h30  
piretjeanclaude@gmail.com

8 NOVEMBRE

**Projection**  
«Qu'est-ce qu'on attend?»  
20h au 38, Nouveau Pôle Culturel  
(voir page 14)

10 NOVEMBRE

**Excursion à Durbuy**  
(voir page 5)

12 NOVEMBRE

**Musique à Glabais**  
(voir page 3)

DU 17 AU 19 NOVEMBRE

**Théâtre**  
«Maman pète les plombs!»  
17 et 18 19h30, le 19 à 16h  
Comédie en 2 actes de Marie-Laroche Fermis 20<sup>e</sup> pièce pour les «Amis du Lundi» - Salle communale de Loupoigne  
10€ (adulte) 5€ (moins de 12 ans)  
Réservation: Evelyne Baisypont  
Tél: 067/772656

18 ET 19 NOVEMBRE

**Festival #Zéro > 18**  
(voir page 14)

19 NOVEMBRE

**Petit déjeuner Oxfam**  
(voir page 2)

## Les Journées Louis XI en images

